

**Leaders
environnementaux**

3 *Mise à jour*

ARET



**Action volontaire
sur les substances
toxiques**

ARET ■ ■ ■ ■ ■
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

Leaders environnementaux 3 mise à jour, action volontaire sur les substances toxiques

Publ. aussi en anglais sous le titre : Environmental leaders 3 update:
ARET, voluntary action on toxic substances.

ISBN 0-662-84687-7

N^o de cat. En40-492/2000F

1. Déchets -- Réduction -- Canada.
2. Déchets industriels -- Aspect de l'environnement -- Canada.
3. Déchets dangereux -- Canada.
- I. Secrétariat ARET (Canada)

TD897.8C2E58 2000

363.738'4'0971

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser au :

Secrétariat ARET

20^e étage, Place Vincent Massey

Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Téléphone : (819) 953-9086

Télécopieur : (819) 994-5030

Courriel : aret@ec.gc.ca

Des exemplaires du présent document sont disponibles auprès de :

L'Informatèque

Environnement Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0H3

Téléphone : 1 800 668-6767

(819) 997-2800

Télécopieur : (819) 953-2225

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Ce document est également disponible sur

la Voie verte d'Environnement Canada à :

<http://www.ec.gc.ca/aret>



**Leaders
environnementaux**

3 *Mise à jour*

ARET



**Action volontaire
sur les substances
toxiques**

Mai 2000

ARET ■ ■ ■ ■ ■
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

Table des matières

Chapitre 1 : QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ARET ?	4
Chapitre 2 : PROGRÈS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ARET	6
Participation	6
Réduction globale des émissions	6
Modification des engagements relatifs à la réduction des émissions	7
Réductions par catégorie de substances	7
Réductions par substance	9
Substances toxiques en vertu de la LCPE	9
Chapitre 3 : RÉALISATIONS PAR SECTEUR	10
L'aluminium	10
La fabrication de produits chimiques	11
Les spécialités chimiques	12
Les services d'électricité	13
Le gouvernement	14
Les mines et la métallurgie	14
Les produits du pétrole, du gaz et leurs dérivés	15
Les autres domaines manufacturiers	16
Les pâtes et papiers et produits forestiers	18
L'acier	19
Chapitre 4 : ARET AU-DELÀ DE L'AN 2000	20
Renouvellement d'ARET	20
Examen du programme ARET par le CEDD	20
Évaluation du programme ARET par Environnement Canada	21
Proposition de cadre stratégique pour les accords de rendement environnemental	21
La nouvelle <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i>	21
ARET et l'INRP	21
Prochain rapport ARET	22
Annexes :	
Annexe 1 — Les substances ARET	23
Annexe 2 — Émissions par installation	26
Annexe 3 — Émissions par substance	33
Annexe 4 — Liste des participants au programme ARET	36
Annexe 5 — Autres participants et partisans d'ARET	42
Annexe 6 — Membres du comité des intervenants d'ARET	43



Qu'est-ce que le programme



A R E T ?

ARET (Accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques) est une initiative multilatérale de prévention et de réduction de la pollution à laquelle participent l'industrie, des organismes de santé et d'autres associations professionnelles ainsi que divers paliers de gouvernements de tout le Canada. Le programme vise à réduire les effets nocifs des substances toxiques sur la santé humaine et l'environnement en accélérant la réduction ou l'élimination des émissions de ces substances, y compris celles qui persistent dans l'environnement et risquent de s'accumuler dans les organismes vivants. L'initiative ARET favorise la collaboration entre l'industrie, les gouvernements et d'autres intéressés et donne aux participants l'occasion d'accroître leur crédibilité et de gagner la confiance et le soutien de la population tout en améliorant leur rendement environnemental. Les participants au programme ARET fixent volontairement des objectifs de réduction des émissions, ce qui permet d'aborder la prévention de la pollution toxique d'une manière ouverte et non normative. Les participants font état dans des rapports publics des progrès réalisés par rapport aux objectifs de réduction des substances toxiques.

RAISON D'ÊTRE D'ARET

À long terme, le programme ARET vise :

- la quasi-élimination des émissions de substances toxiques, persistantes et bioaccumulables;
- la réduction d'autres émissions toxiques à des niveaux tels qu'elles ne peuvent pas causer de dommages à la santé humaine et à l'environnement.

OBJECTIFS ET CALENDRIER À COURT TERME D'ARET

D'ici la fin de l'an 2000, les participants au programme ARET visent à réduire :

- de 90 p. 100 les émissions de substances toxiques, persistantes et bioaccumulables;
- de 50 p. 100 les émissions de toutes les autres substances toxiques par rapport aux niveaux de l'année de référence.

Tous les participants sont en outre encouragés à faire leur possible pour réduire les émissions de substances qui figurent sur la liste ARET.

Principales composantes du programme ARET

Voici les quatre principales composantes du processus ARET :

1. l'élaboration, fondée sur des critères scientifiques et une entente multilatérale, de la liste de substances ARET;
2. le défi ARET lancé aux participants potentiels;
3. la réponse au défi lancé, c'est-à-dire l'élaboration d'un plan d'action ARET où les participants au programme s'engagent publiquement à atteindre des objectifs particuliers de réduction ou d'élimination à une date fixée;
4. le rapport des participants faisant état des progrès réalisés et la publication annuelle des résultats.

La liste des substances ARET

La liste des substances ARET comporte 117 substances toxiques dont 30 ont été jugées persistantes, bioaccumulables et toxiques (**PBT**). La liste a été dressée à la suite d'une évaluation scientifique de 2 000 substances préoccupantes par un groupe d'experts en toxicologie, y compris des représentants du gouvernement, de l'industrie, d'organisations de la santé et d'organisations environnementales. Le processus de sélection des substances et la liste de substances ARET qui en a résulté se trouvent à l'annexe I.

La liste des substances ARET se divise en cinq catégories :

1. **Liste A-1** – substances (30) qui répondent aux critères de PBT;
2. **Liste A-2** – substances (2) dont la nature persistante, bioaccumulable et toxique ne fait pas l'unanimité;
3. **Liste B-1** – substances (8) qui répondent aux critères de bioaccumulation et de toxicité;
4. **Liste B-2** – substances (33) qui répondent aux critères de persistance et de toxicité;
5. **Liste B-3** – substances (44) qui répondent au seul critère de toxicité.

Le défi ARET

En 1994, le Comité des intervenants ARET a mis au défi des entreprises, des institutions, des ministères et des organismes canadiens choisis de réduire ou d'éliminer volontairement leurs émissions de substances ARET d'ici l'an 2000. Il a demandé aux participants d'une part de choisir une année de référence postérieure à 1987 qui servirait de point de comparaison pour les réductions et d'autre part de décrire leurs engagements dans un plan d'action dont le public pourrait prendre connaissance. On peut se procurer les plans d'action ARET en communiquant avec les personnes dont le nom figure à l'annexe 4.

Les progrès réalisés dans le cadre du programme ARET ont été publiés dans *Leaders environnementaux 1* (janvier 1995), *Leaders environnementaux 2* (janvier 1997), la *Mise à jour de Leaders environnementaux 2* (janvier 1998) et *Leaders environnementaux 3* (mai 1999). La présente mise à jour de *Leaders environnementaux 3* fait état des progrès réalisés en 1998. On peut se procurer l'ensemble des rapports ARET à l'Informathèque d'Environnement Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0H3, tél. (819) 997-2800, sans frais | 800 668-6767, courriel : enviroinfo@ec.gc.ca. On peut en outre obtenir les rapports ARET et de la documentation connexe par Internet, à l'adresse suivante : <http://www.ec.gc.ca/aret>.

UN BREF HISTORIQUE D'ARET

ARET est né d'une proposition soumise au ministre fédéral de l'Environnement par des écologistes et des cadres de l'industrie à la fin de 1991. Ils proposaient d'adopter un principe de coopération qui permettrait en premier lieu de déterminer les substances toxiques les plus importantes et, en second lieu, d'en réduire ou d'en éliminer les émissions. Ils suggéraient que les divers intervenants créent ensemble un cadre d'action qui donnerait des résultats plus rapides et plus efficaces que ne le ferait le seul recours à des règlements.

En 1992, le ministre a donné suite à la proposition en constituant le Comité des intervenants ARET. L'une des premières tâches du Comité a été d'évaluer la toxicité de 2 000 substances, puis d'en arriver à un accord sur le classement de ces substances selon des critères de persistance, de bioaccumulation et de toxicité. À la fin de 1993, le Comité a terminé son travail d'identification, d'évaluation et de classement des substances et a dressé une liste de 117 substances toxiques exigeant la prise de mesures immédiates.

Il est vite devenu évident que le Comité ne pouvait parvenir à une entente sur la question de savoir s'il fallait éliminer l'usage des substances ou en réduire les émissions. La possibilité d'atteindre les résultats visés grâce au principe de participation volontaire était également remise en question. Pollution Probe, le Congrès du travail du Canada, la Toxics Watch Society of Alberta, la West Coast Environmental Law Association, Great Lakes United et l'Union québécoise pour la conservation de la nature se sont alors retirés du Comité des intervenants ARET. Les autres membres ont décidé de poursuivre la mise en œuvre du processus ARET.

Personnes-ressources

Vous pouvez visiter le site Web ARET à l'adresse suivante : <http://www.ec.gc.ca/aret>. Vous pouvez également parler directement à quelqu'un au sujet du programme ARET ou d'une question qui s'y rattache en téléphonant à l'un des membres du Comité des intervenants ARET (voir l'annexe 6). Vous pouvez aussi communiquer avec le Secrétariat ARET par téléphone au (819) 953-9086, par télécopieur au (819) 994-5030 ou par courriel : aret@ec.gc.ca.

LE COMITÉ DES INTERVENANTS ARET

Le Comité des intervenants ARET est constitué de représentants de l'industrie, d'associations de la santé et d'autres associations professionnelles ainsi que de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux.

- Association de l'aluminium du Canada
- Association canadienne des fabricants de produits chimiques
- Association canadienne de l'électricité
- Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques
- Institut canadien des produits pétroliers
- Association canadienne des pâtes et papiers
- Association canadienne des producteurs d'acier
- Institut de chimie du Canada
- Association minière du Canada
- Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
- Comité de santé environnementale du Québec
- Ministère de l'Environnement, des Terres et des Parcs de la Colombie-Britannique
- Ministère de l'Environnement de la Nouvelle-Écosse
- Ministère de l'Environnement de l'Ontario
- Environnement Canada
- Santé Canada
- Industrie Canada

Progrès réalisés dans le cadre du programme ARET



Participation

À l'heure actuelle, 316 installations appartenant à 169 entreprises et organisations gouvernementales ont présenté des plans d'action dans le cadre du programme ARET (voir l'annexe 4). Sept entreprises ont présenté un nouveau plan d'action pour l'année de déclaration 1998 : INMET du secteur des mines et de la métallurgie, Petro-Canada du secteur des produits du pétrole, du gaz et leurs dérivés et Air Canada, Elastocraft, Flying Colours, Novopharm et Suzorite Mica des autres secteurs manufacturiers. Falconbridge, du secteur des mines et de la métallurgie, a commencé à produire des rapports pour sa nouvelle installation Raglan.

PRINCIPALES RÉALISATIONS ARET (JUSQU'À L'ANNÉE DE DÉCLARATION 1998)

- Les émissions ont diminué de 26 360 tonnes ou 67 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.
- 169 entreprises ont présenté des plans d'action ARET et les ont mis en œuvre.
- 136 des 316 installations ont déjà atteint ou dépassé les objectifs ARET de l'an 2000 pour toutes les catégories de substances incluses dans leur rapport.
- Les objectifs de l'an 2000 ont été dépassés pour trois des cinq catégories de substances ARET, soit B-1, B-2 et B-3.
- Les objectifs de l'an 2000 ont été atteints ou dépassés dans le cas de 62 p. 100 des substances ARET faisant l'objet de rapports.

Cent quarante-deux autres entreprises et organisations gouvernementales ont déclaré n'être responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produire que des quantités négligeables et ont fait parvenir une Déclaration d'appui au programme ARET (voir l'annexe 5). Quinze de ces entreprises appuient le programme ARET depuis la publication du rapport *Leaders environnementaux 3 (LE-3)*.

Neuf associations du secteur industriel font partie du Comité des intervenants ARET. Cinquante-huit pour cent des membres de ces associations sectorielles participent au programme en mettant en œuvre des plans d'action pour réduire les émissions de substances ARET. De plus, 33 p. 100 des membres ont déclaré n'être responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produire que des quantités négligeables et ont fait parvenir une Déclaration d'appui au programme ARET. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada qui regroupe plus de 2 500 membres, surtout des petites entreprises dont la participation au programme ne serait pas justifiée étant donné la faible quantité d'émissions de substances ARET qu'elles rejettent.

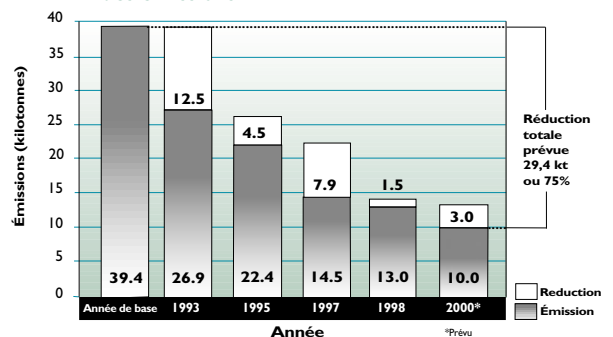
Réduction globale des émissions

En 1998, les émissions de substances ARET se sont élevées à 13 026 tonnes, soit une réduction de 67 p. 100 par rapport aux niveaux d'émissions de l'année de référence. En combinant cette réduction avec celles signalées antérieurement dans le cadre du programme, on obtient une baisse annuelle de 26 358 tonnes des substances toxiques ARET rejetées dans l'atmosphère.

De 1997 à 1998, les participants ont réduit leurs émissions de 1 469 tonnes ou 10 p. 100.

Une réduction additionnelle de 3 052 tonnes est prévue d'ici l'an 2000. Par conséquent, la réduction totale à laquelle on peut s'attendre de la part des participants au programme ARET est de 29 410 tonnes, soit une diminution de 75 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

FIGURE 1 : Réductions réelles et prévues des émissions



Modifications des engagements relatifs à la réduction des émissions

Les engagements relatifs à la réduction globale des émissions changent à mesure que de nouvelles entreprises se joignent au programme ARET. Ils changent également lorsque des participants révisent leur plan d'action par suite d'une amélioration des méthodes de surveillance et de préparation des rapports ou ajoutent à leur plan d'action des substances ARET dont ils ne faisaient pas état auparavant. En outre, certains participants modifient leurs engagements lorsqu'ils adoptent de nouvelles stratégies pour réduire ou éliminer les substances ARET.

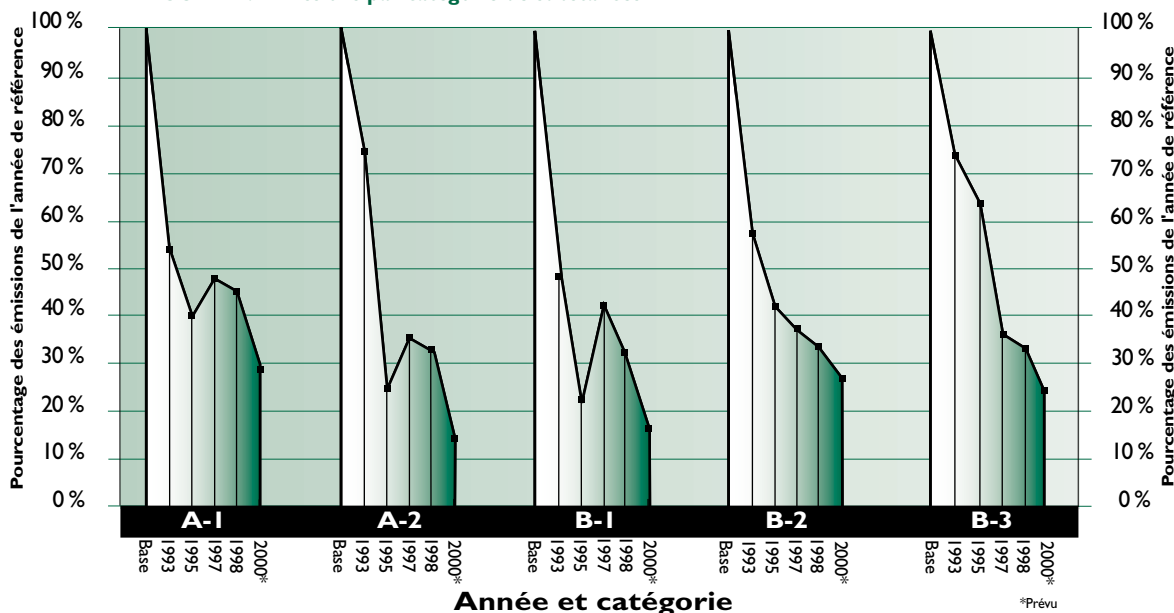
Pour le présent rapport, les niveaux d'émissions de l'année de référence s'élèvent à 39 384 tonnes, comparativement à 27 888 tonnes comme il était mentionné dans *Leaders environnementaux I (LE-I)*, ce qui représente une hausse de 11 496 tonnes. Parallèlement, les émissions totales prévues pour l'an 2000 ne se sont accrues que de 822 tonnes. Cela signifie donc que depuis la parution de LE-I les participants au programme ont révisé à la hausse leurs engagements de réduction totale, en ajoutant 10 674 tonnes à l'objectif initial.

Réductions par catégorie de substances

En 1998, par rapport à l'année de référence, les objectifs de réduction à court terme (50 p. 100) des émissions ont été dépassés dans trois catégories de substances, soit les catégories B-1 (67 p. 100), B-2 (67 p. 100) et B-3 (67 p. 100). L'objectif de l'an 2000 pour la liste A-2 est le suivant : « chacun fait de son mieux ». Toujours en 1998 par rapport à l'année de référence, les émissions des substances de la liste A-2 ont diminué de 68 p. 100. Quant aux émissions des substances de la liste A-1, que l'on se propose de réduire de 90 p. 100 à court terme, elles ont baissé de 54 p. 100.

Les entreprises mesurent généralement leurs réalisations par rapport aux objectifs à court terme qui ont été fixés pour les catégories de substances incluses dans leurs rapports. En 1998, 136 des 316 installations (43 p. 100) ont atteint les objectifs à court terme ARET dans toutes les catégories de substances dont elles font état.

FIGURE 2 : Émissions par catégorie de substances



Les HAP sont un groupe de substances chimiques

caractérisées par une structure ayant plus de un noyau benzénique. Les émissions de ces substances proviennent d'un certain nombre de sources naturelles et humaines telles que les feux de forêt, la combustion de bois et de carburant et la production d'acier et d'aluminium. Le nombre et l'organisation des noyaux benzéniques varient selon les différents HAP et en déterminent les caractéristiques, y compris la toxicité, la bioaccumulation et la persistance. Bien que certaines données indiquent que les HAP ne sont pas bioaccumulables dans la chaîne alimentaire, nombre d'entre eux répondent aux critères du premier processus de sélection des substances ARET de la liste A-1. D'autres composés d'HAP figurent dans les listes B-1 et B-2.

Liste A-1

Les émissions des substances appartenant à la catégorie A-1 ont diminué de 4 p. 100 ou 22 tonnes par rapport à celles de 1997. On constate une réduction considérable des émissions d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (**HAP**) de la liste A-1 dans le secteur de l'acier, en particulier aux usines Lake Erie Steel et Hilton Works de Stelco et à Aciers Algoma. Cette diminution a été partiellement neutralisée par une augmentation des émissions de substances A-1 rejetées par certaines alumineries et une aciérie.

Les émissions de substances A-1, dont plus de 99 p. 100 (selon le poids) sont des HAP, ont diminué de 54 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. Les participants au programme ARET responsables d'émissions de substances A-1 se sont engagés à réduire ces émissions de 37 p. 100 de plus que prévu d'ici l'an 2000. S'ils atteignent cet objectif, la réduction globale sera de 71 p. 100. Bien que ce chiffre demeure en deçà de l'objectif de réduction fixé pour les substances A-1, qui est de 90 p. 100, il s'agit quand même d'une amélioration notable. Les organisations responsables d'émissions de substances A-1 ne pourront pas atteindre l'objectif de 90 p. 100 d'ici 2000 : elles ont besoin de plus de temps en raison des dépenses en capital prohibitives que nécessite la modernisation des usines.

Fait important à noter, les substances appartenant à une catégorie ARET particulière ne présentent pas toutes les mêmes risques pour l'environnement ou la santé. Les HAP illustrent bien ce fait puisque même si certains d'entre eux répondent aux critères de PBT de la liste A-1, le risque qu'ils constituent pour l'environnement ou la santé humaine est sans doute bien moins élevé que celui représenté par une quantité équivalente d'autres substances de la liste A-1 telles que les dioxines et les furannes. Lorsqu'on considère séparément les autres micropolluants de la liste A-1, leur réduction par rapport aux niveaux de l'année de référence dépasse 99 p. 100. Toutefois, les baisses d'émissions de ces substances n'influent pas sur les réductions globales de substances de la liste A-1 puisqu'elles sont rejetées en quantités beaucoup plus petites que les autres dans l'environnement.

Liste A-2

Les émissions des substances figurant sur la liste A-2 ont diminué de 68 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence et de 7 tonnes ou 13 p. 100 par rapport à 1997, année où elles totalisaient 56 tonnes. On doit cette amélioration à la réduction des émissions de cadmium* rejetées par la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson de Flin Flon, qui a réussi à réparer ses systèmes antipollution dont le mauvais fonctionnement avait provoqué des niveaux de cadmium élevés en 1996 et en 1997.

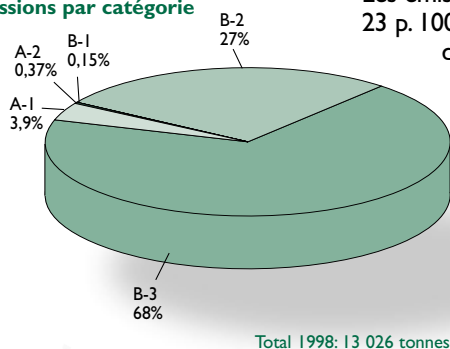
Liste B-1

Les émissions des substances faisant partie de la liste B-1 ont diminué de six tonnes ou 23 p. 100 depuis 1997, ce qui porte à 67 p. 100 la réduction totale par rapport aux niveaux de l'année de référence. Le mérite de la différence enregistrée entre 1997 et 1998 revient principalement à Hilton Works de Stelco et à Aciers Algoma, du secteur de l'acier, qui ont réduit leurs émissions d'HAP appartenant à la liste B-1.

Liste B-2

Jusqu'à maintenant, la diminution des émissions des substances figurant sur la liste B-2 s'élève à 67 p. 100 ou 7 294 tonnes par rapport aux niveaux de l'année de référence. En 1998, les organisations rejetant des substances de la liste B-2 ont réduit leurs émissions de 561 tonnes ou 14 p. 100 par rapport aux niveaux de 1997. La majeure partie de cette diminution est le fait d'entreprises du secteur des mines et de la métallurgie, et plus de la moitié est attribuable à la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson de Flin Flon. Également notables, les réductions auxquelles sont parvenues la fonderie Horne de Noranda et les fabricants Novopharm de Markham et de Toronto.

FIGURE 3 : Quantités relatives des émissions par catégorie en 1998



* Veuillez noter que les métaux mentionnés renvoient à des composés de métaux précis, qui figurent à l'annexe 1. Par exemple, les composés de cadmium de la liste ARET sont ceux qui sont inhalables, solubles et inorganiques.

Liste B-3

De 1997 à 1998, les émissions de substances figurant sur la liste B-3 ont diminué de 873 tonnes ou 19 p. 100, ce qui représente une réduction totale de 18 321 tonnes ou 67 p. 100 par rapport à l'année de référence. Ont contribué de façon importante à ces réductions les usines Weyerhaeuser de Prince Albert, St. Anne-Nackawic et Stora Enso du secteur des pâtes et papiers, le constructeur automobile Daimler Chrysler, le producteur d'acier Dofasco et, dans le secteur des produits du pétrole, du gaz et leurs dérivés, Shell Canada.

Réductions par substance

Les objectifs de réduction à court terme du programme ARET s'appliquent à des catégories de substances plutôt qu'à des substances particulières. Toutefois, la réalisation d'objectifs à court terme pour des substances particulières permet aux participants de mesurer le succès du programme ARET. En 1998, les participants ont préparé des rapports sur les émissions de 93 substances, lesquelles comprennent des substances comme les HAP qui sont souvent mentionnés en tant que groupe. Les objectifs à court terme fixés pour 58 de ces 93 substances ont été atteints, ce qui représente 62 p. 100 de l'ensemble des substances faisant l'objet de rapports.

En ce qui concerne les substances figurant sur la liste A-1, l'objectif de réduction à court terme des émissions est de 90 p. 100 d'ici l'an 2000. Cet objectif a été dépassé dans le cas de sept des 25 substances ou groupes de substances A-1, comme l'hexachlorobenzène et le pentachlorophénol. Les HAP sont les seules substances de la liste A-1 pour lesquelles les objectifs de réduction à court terme n'ont pas été atteints.

La liste de substances ARET comporte 117 substances différentes. Toutefois, d'après les rapports des participants au programme ARET, seulement 89 de ces substances donnent lieu à des émissions. Une analyse révèle que les 28 substances qui ne sont pas mentionnées dans les rapports ne sont pas utilisées au Canada ou ne sont pas rejetées en quantités importantes dans l'environnement.

Comparativement à 1997, les participants ont signalé en 1998 des réductions importantes des émissions d'un certain nombre de substances, entre autres les HAP (A-1 et B-1), le cadmium (A-2), le zinc, le chlorure de méthylène, les cyanures et le plomb (B-2), le sulfure d'hydrogène, le dioxyde de chlore, le benzène, l'éthanol et le formaldéhyde (B-3).

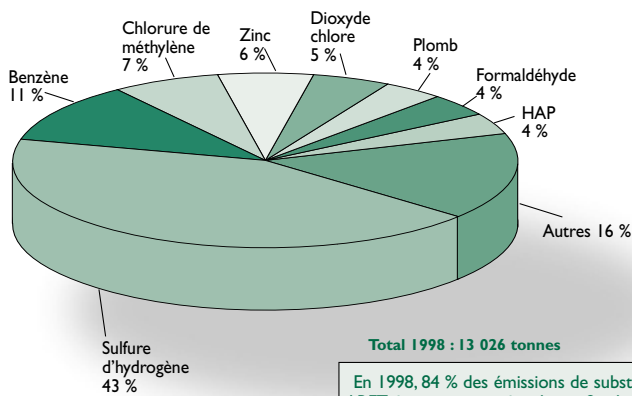
Substances toxiques en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)

Les participants au programme ARET ont mentionné avoir rejeté au cours de leur année de référence 10 240 tonnes des 22 substances qui figurent à la fois dans l'annexe I de la LCPE et sur la liste ARET. Cela représente 26 p. 100 des émissions totales signalées pour l'année de référence. En 1998, les participants ont réduit considérablement leurs émissions de substances déclarées toxiques en vertu de la LCPE par rapport aux niveaux de l'année de référence, soit de 6 258 tonnes ou 61 p. 100. Au cours de la dernière année, ils ont fait état d'une réduction de 361 tonnes. Ils prévoient des réductions additionnelles de 1 146 tonnes des substances considérées toxiques en vertu de la LCPE, ce qui entraînera une réduction globale de 7 405 tonnes ou 72 p. 100 en l'an 2000 par rapport à l'année de référence.

LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ARET

Une substance est considérée toxique en vertu de la LCPE si elle peut avoir un effet nocif sur l'environnement, si elle peut mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie humaine ou si elle constitue au Canada un danger pour la vie ou la santé humaine. Vingt-deux des substances ARET figurent dans l'annexe I de la LCPE comme substances toxiques. Quatre d'entre elles font partie des 10 substances les plus rejetées dans l'environnement selon les participants au programme ARET (voir la figure 4) : benzène, plomb, chlorure de méthylène (aussi appelé dichlorométhane) et HAP. Voici d'autres substances ARET considérées toxiques au sens de la LCPE : 1,2-dichloroéthane, 3,3'-dichlorobenzidine, composés d'arsenic inorganiques, amiante, benzidine, bis(2-éthylhexyl)phtalate, bis(chlorométhyle)éther, composés de cadmium inorganiques, tétrachlorure de carbone, composés de chrome hexavalent, hexachlorobenzène, mercure, composés inorganiques de nickel oxygénés, sulfurés et solubles, dibenzo-p-dioxines polychlorés, dibenzofurannes polychlorés, biphényles polychlorés (BPC), tétrachloroéthylène et trichloroéthylène.

FIGURE 4 : Substances rejetées en plus grandes quantités en 1998



En 1998, 84 % des émissions de substances ARET étaient composées de ces 8 substances.

Réalisations par Secteur



L'aluminium

L'Association de l'aluminium du Canada (**AAC**) représente l'industrie de l'aluminium au sein du Comité des intervenants ARET. Les entreprises membres de l'AAC assurent la totalité de la production d'aluminium au Canada.

L'industrie canadienne de l'aluminium a produit près de 2,4 millions de tonnes d'aluminium brut en 1998, ce qui en fait le troisième producteur mondial après les États-Unis et la Russie. Les expéditions ont dépassé 4,5 milliards de dollars en 1998. L'industrie emploie près de 15 000 personnes directement. Toutes les alumineries, sauf une, sont situées au Québec.

Les cinq membres de l'AAC participent au programme ou l'appuient. Quatre d'entre eux ont déclaré que la nouvelle technologie à laquelle ils ont recours leur permet de ne pas rejeter de quantités importantes de substances ARET. Alcan est la seule entreprise membre de l'AAC qui produit des rapports sur ses émissions, composées en majorité d'HAP provenant de cinq installations.

Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
HAP	+12	
Autres	0	
Total	+12	
Changement net	+12	

En 1998, le secteur de l'aluminium a été responsable de 3 p. 100 de l'ensemble des émissions de substances ARET et de 83 p. 100 des émissions des substances de la liste A-I.

De l'année de référence (1988) à 1998, Alcan a réduit ses émissions d'HAP dans l'atmosphère de 52 p. 100 ou 462 tonnes. La hausse de 12 tonnes signalée par cette société en 1998 vient principalement de l'accroissement des niveaux de production de deux de ses installations et des fluctuations de processus à l'un de ses centres. Il est important de noter que depuis le début des années 80 Alcan a volontairement réduit ses émissions d'HAP de plus de 70 p. 100 en moyenne et de 85 p. 100 dans la région du Saguenay, au Québec.

Un récent examen de la documentation présentée par Alcan au Secrétariat ARET indique que les HAP ne sont peut-être pas bioaccumulables par bioamplification chez les poissons dans leur habitat naturel, comme c'est le cas d'autres substances A-I. En se basant sur les conclusions de cette étude, Alcan s'oppose systématiquement au fait que les HAP soient inclus dans les substances de la liste A-I en vertu du programme ARET. Néanmoins, les membres du premier sous-comité de sélection des substances sont d'avis qu'il faut conserver les critères de sélection initiaux, d'après lesquels on ne faisait pas de différence entre la bioaccumulation chez certaines espèces aquatiques et la bioaccumulation dans le réseau trophique. La question des HAP sera examinée lorsqu'on dressera la liste des substances devant faire partie du programme qui succédera à ARET.

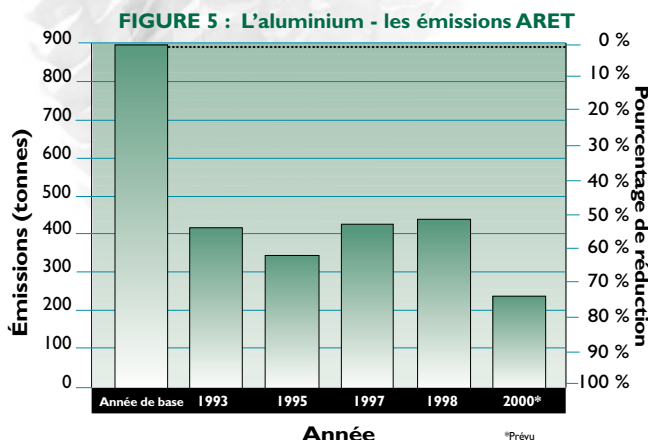
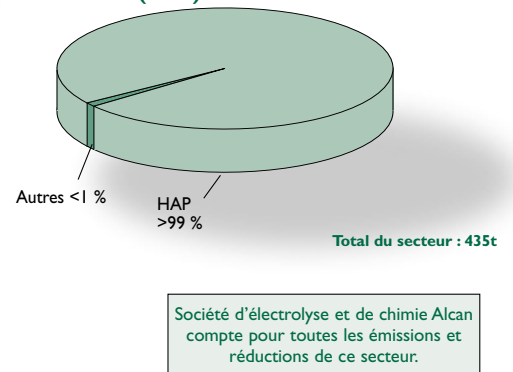


FIGURE 6 : L'aluminium - les émissions par substance (1998)



La fabrication de produits chimiques

L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (**ACFPC**) représente les fabricants d'une vaste gamme de produits pétrochimiques, de produits chimiques inorganiques, de polymères ainsi que d'autres produits chimiques organiques et spécialités chimiques. Les entreprises membres de l'ACFPC assurent la fabrication de plus de 90 p. 100 des produits chimiques industriels au Canada.

Pour la troisième année consécutive, toutes les entreprises membres de l'ACFPC ont participé au programme ARET ou l'ont appuyé. Quarante-huit d'entre elles ont mis en œuvre un plan d'action et 22 ont déclaré appuyer le programme, mais n'être responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produire que des quantités négligeables.

Quatre pour cent de l'ensemble des émissions ARET signalées en 1998 l'ont été par le secteur des produits chimiques.

Les équipes de vérification Gestion responsable® de l'ACFPC ajoutent de la crédibilité aux mesures volontaires prises par l'industrie. Ces équipes confirment que les entreprises ont mis en place des systèmes de gestion leur permettant d'atteindre les résultats recherchés par des programmes comme ARET. Constituées de quatre membres, dont un citoyen, un représentant de l'industrie, un écologiste et un universitaire, les équipes sont totalement indépendantes des entreprises qui font l'objet des vérifications. Leurs constatations terminées, les équipes rédigent un rapport qu'elles présentent à la population, aux employés et à leurs collègues.

En 1998, l'industrie a réduit ses émissions ARET de 1 899 tonnes ou 78 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. Elle vise une réduction globale de 2 032 tonnes ou 84 p. 100 d'ici 2000.

De 1997 à 1998, les émissions du secteur ont diminué de 66 tonnes ou 11 p. 100, en partie grâce aux réductions d'émissions d'acétaldéhyde à Celanese, de formaldéhyde à Solutia et de benzène à Bayer, Shell Chemicals et NOVA.

Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Formaldéhyde		-26
Acétaldéhyde		-26
Benzène		-18
Cuivre	+9	
1,2-dichloroéthane	+7	
Autres		-9
Total	+16	-79
Changement net		-63

L'industrie des produits chimiques est la troisième en importance au Canada pour ce qui est de la valeur des expéditions. Les entreprises membres de l'ACFPC ont enregistré des ventes de 15 milliards de dollars en 1998, emploient directement plus de 24 000 personnes et exploitent des usines dans plus de 100 localités canadiennes.

FIGURE 7 : La fabrication de produits chimiques - les émissions ARET

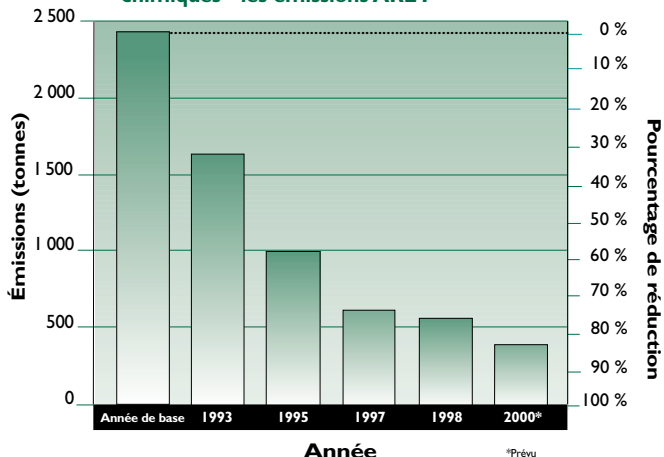
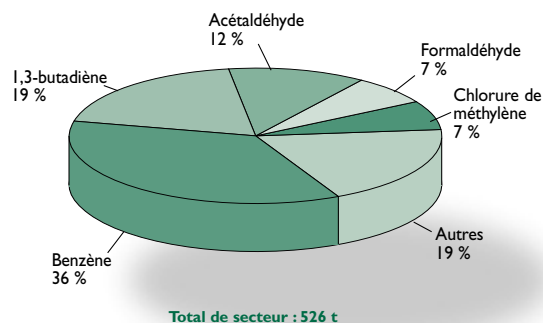


FIGURE 8 : La fabrication de produits chimiques - les émissions par substance (1998)



Les spécialités chimiques

L'Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques (**ACMSC**) représente le secteur dans le cadre du programme ARET. Les entreprises membres de l'ACMSC procèdent à la fabrication, à la distribution, à l'emballage ou au traitement de produits comme les détergents, les revêtements de sol, les désodorisants, les désinfectants, les pesticides et les produits chimiques ignifugeants.

En 1998, l'industrie des spécialités chimiques a produit des biens d'une valeur de 1,4 milliard de dollars et employé directement plus de 15 000 personnes. Les exportations annuelles s'élèvent à 280 millions de dollars.

LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS CHIMIQUES - LES CHANGEMENTS DE 1997 À 1998

Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Méthylisobutylcétone	+7	-5
Phénol		0
Autres		0
Total	+7	-5
Changement net	+2	

Quatre-vingt-un pour cent des entreprises membres de l'ACMSC participent au programme ARET ou l'appuient. Onze d'entre elles ont des plans d'action et 19 appuient le programme tout en ne produisant aucune émission de substances ARET ou en n'en rejetant que des quantités négligeables. Sont exclus du calcul du taux de participation un certain nombre de membres de l'ACMSC tels que les courtiers ou les consultants et les entreprises dont la production au Canada est minimale ou inexistante ou qui fabriquent des produits sans faire usage de substances ARET ou en utilisant très peu.

En 1998, le secteur des spécialités chimiques était responsable de moins de 1 p. 100 de l'ensemble des émissions de substances ARET. Ce secteur, en raison de la nature de ses procédés de fabrication, rejette en général peu de substances ARET dans l'environnement. Par conséquent, les possibilités de réduction ne sont pas du même ordre que dans les autres secteurs.

À l'heure actuelle, les émissions de substances ARET du secteur des spécialités chimiques s'élèvent à 106 tonnes. Cela représente une réduction de 31 p. 100 par rapport aux 153 tonnes de l'année de référence. Le secteur prévoit réduire ses émissions de 32 tonnes additionnelles d'ici l'an 2000, ce qui entraînera une réduction totale de 79 tonnes ou 52 p. 100 par rapport à l'année de référence.

La hausse de deux tonnes par rapport aux niveaux de 1997 s'explique par des niveaux de production accrus à l'une des usines Crown Cork & Seal et par l'augmentation des émissions de méthylisobutylcétone qui en a résulté.

FIGURE 10 : La fabrication de spécialités chimiques - les émissions par substance (1998)

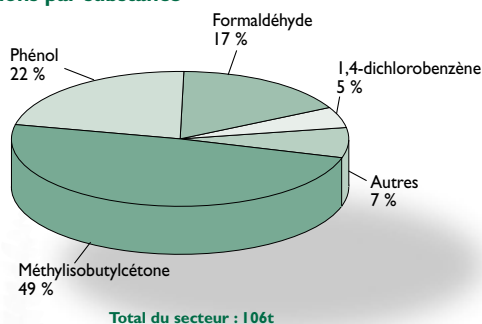
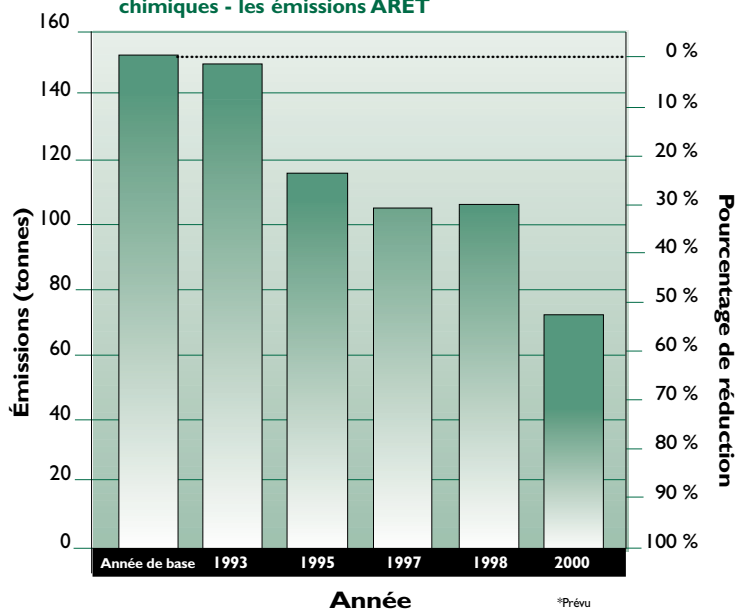


FIGURE 9 : La fabrication de spécialités chimiques - les émissions ARET



Les services d'électricité

L'Association canadienne de l'électricité (**ACE**) représente l'industrie canadienne des services d'électricité au sein du Comité des intervenants ARET. Ses membres produisent, distribuent et transmettent de l'énergie électrique et se partagent environ 90 p. 100 de la capacité de puissance génératrice exploitée au Canada.

Tous les membres de l'ACE qui ont une capacité de production importante participent au programme ARET ou l'appuient. Douze d'entre eux ont présenté des plans d'action et six appuient le programme tout en n'étant responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produisant que des quantités négligeables.

Les émissions du secteur des services d'électricité représentent moins de 1 p. 100 de l'ensemble des émissions ARET de 1998. La Ontario Power Generation est responsable de 76 p. 100 de ces émissions pour le secteur, mais 92 p. 100 de l'ensemble des réductions lui sont attribuables.

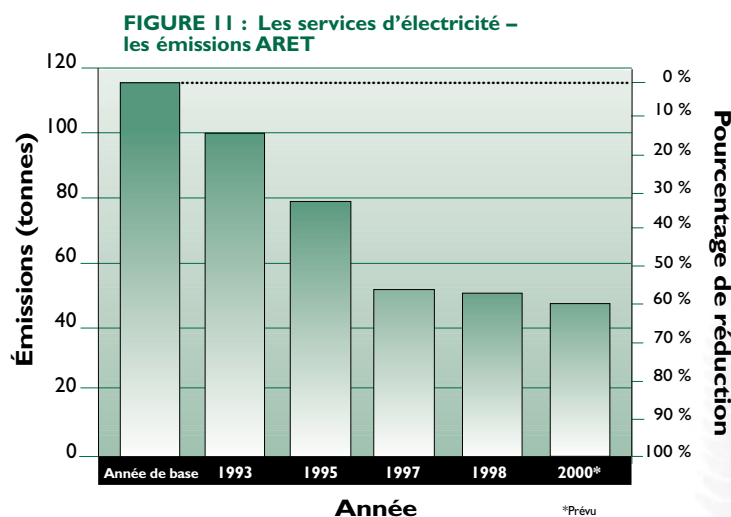
Au cours de l'année de référence, les émissions des entreprises du secteur ont totalisé 117 tonnes. En 1998, les émissions de substances ARET dans l'atmosphère et dans l'eau avaient diminué de 56 p. 100 ou 52 tonnes. Les autres réductions prévues d'ici 2000 porteront le pourcentage des réductions globales à 60 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

Les plus grandes priorités environnementales des services d'électricité sont la réduction des gaz à effet de serre et des phénomènes qui détériorent la qualité de l'air tels que les pluies acides. Le programme ARET permet de signaler les progrès réalisés dans les domaines qui préoccupent l'industrie et ont rapport aux substances toxiques telles que les biphényles polychlorés (**BPC**), les émissions de métaux en traces s'échappant des cheminées et les émissions dans l'eau.

On trouve des BPC (liste A-1) dans certains appareils électriques comme les transformateurs. Ces BPC ne sont pas rejetés dans l'environnement, sauf en cas d'incendies, de déversements ou de fuites. Même si, depuis le début des années 80, les BPC n'entrent plus dans la fabrication des appareils électriques, certains appareils construits avant cette date peuvent encore en contenir. Les services publics d'électricité ont mis en place des programmes vigoureux afin de se défaire des BPC et d'obtenir des permis de destruction au moment de l'entretien ou du remplacement des appareils. En 1998, les installations de la Ontario Power Generation ont fait détruire 899 tonnes de déchets contenant des BPC.

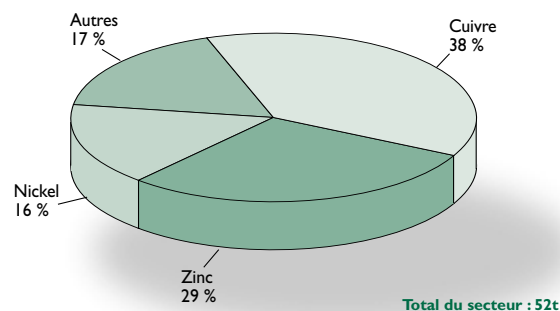
LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ - LES CHANGEMENTS DE 1997 À 1998		
Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Cuivre		-9
Zinc	+3	
Autres	+3	
Total	+6	-9
Changement net		-3

En 1998, l'industrie des services d'électricité a enregistré des recettes globales de 28,8 milliards de dollars et employé directement près de 83 000 personnes.



Les émissions des cheminées contenant des métaux en traces comme le cadmium (liste A-2) et l'arsenic, le chrome, le cuivre, le plomb, le mercure, le nickel et le zinc (liste B-2) ont lieu quand on brûle des combustibles fossiles tels que le charbon et le mazout pour produire de l'électricité. En 1998, la Ontario Power Generation a signalé dans son rapport ARET des émissions dans l'atmosphère dont elle ne faisait pas état auparavant, ce qui a fait augmenter de 28 tonnes les émissions dans l'atmosphère attribuables au secteur.

FIGURE 12 : Les services d'électricité – les émissions par substance (1998)



Le gouvernement

Cinq des neuf ministères ou organismes fédéraux participant au programme ARET ont déterminé que leurs émissions de substances ARET étaient inexistantes ou négligeables. Il s'agit d'Industrie Canada, de Santé Canada, du Conseil national de recherches du Canada, du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et du Service canadien du renseignement de sécurité, qui ont présenté une Déclaration d'appui du programme ARET.

Quatre autres ministères ou organismes (le ministère de la Défense nationale, le ministère de l'Environnement, Ressources naturelles Canada (**RNCan**) et la Commission de la capitale nationale) ont présenté des plans d'action.

Les participants du gouvernement réalisent des progrès dans le cadre du programme ARET en établissant les produits, parmi ceux dont ils se servent, qui contiennent des substances ARET et en les éliminant ou en les remplaçant.

Les mines et la métallurgie

L'Association minière du Canada (**AMC**) représente le secteur des mines et de la métallurgie dans le cadre du programme ARET. Ce secteur est constitué d'entreprises engagées dans l'exploration minérale ainsi que l'extraction, la fusion et l'affinage de métaux tels que l'or, le zinc, le cuivre, le plomb et le nickel. Les membres de l'AMC assurent la plus grande partie de la production de métaux au Canada.

La participation des membres de l'AMC au programme ARET est de 97 p. 100. Dix-sept entreprises mettent en œuvre des plans d'action et 13 appuient le programme tout en n'étant responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produisant que des quantités négligeables. Depuis la publication du rapport LE-3, INMET Mining a présenté un plan d'action et Falconbridge a commencé à produire des rapports concernant les émissions de sa nouvelle usine Raglan. Les émissions du secteur des mines et de la métallurgie représentent 16 p. 100 de l'ensemble des émissions signalées dans le cadre du programme ARET en 1998.

Conformément au processus des options stratégiques pour la fusion des métaux communs, l'AMC et d'autres intervenants ont travaillé de concert avec Environnement Canada afin d'élaborer des options de gestion pour un éventail de substances déclarées toxiques aux termes de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*. Ces substances sont également visées par le programme ARET et comprennent l'arsenic, le cadmium, le plomb, le mercure et le nickel. À la suite de cette collaboration, le secteur s'est engagé à réduire les émissions de ces substances toxiques de 80 p. 100 d'ici 2008 par rapport aux niveaux de 1988.

En 1998, les émissions signalées par le secteur des mines et de la métallurgie s'élevaient à 2 112 tonnes. Cela représente une réduction de 5 824 tonnes ou 73 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. Le niveau des émissions signalé en 1998 est en réalité moins élevé que celui qui avait été proposé pour l'an 2000, ce qui indique qu'en général la réduction obtenue est supérieure à celle fixée initialement par le secteur. Les participants ont l'intention de continuer de réduire leurs émissions dans un souci constant d'amélioration.

LES MINES ET LA MÉTALLURGIE - LES CHANGEMENTS DE 1997 À 1998		
Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Zinc		-275
Cyanure		-76
Plomb		-71
Sulfure d'hydrogène		-19
Arsenic	+7	
Autres		-16
Total	+7	-457
Changement net		-450

L'industrie canadienne des mines et de la métallurgie joue un rôle de premier plan dans l'économie. En 1998, elle a extrait des minéraux d'une valeur de plus de 18 milliards de dollars et employé directement plus de 365 000 personnes. Sa production a représenté près de 4 p. 100 du produit intérieur brut du Canada et ses exportations ont constitué plus de 14 p. 100 des exportations totales, la même année.

Un certain nombre d'entreprises ont contribué à la diminution de 450 tonnes ou 18 p. 100 qui a été établie par rapport aux niveaux de 1997. La Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson a réussi à réduire considérablement ses émissions de zinc, de plomb, d'arsenic et de cadmium et la fonderie Horne de Noranda a fait de même pour ses émissions de plomb, de zinc et de cuivre. Les hausses d'émissions de plomb et de cuivre à Inco et d'arsenic à Horne de Noranda ont quelque peu neutralisé ces réductions. La fonderie Horne a été aux prises avec un problème tenace au stade de la combustion du processus de fusion, ce qui explique le niveau élevé de ses émissions d'arsenic. Elle a cependant trouvé une solution à ce problème, et les émissions devraient redescendre en 2000.

FIGURE 13 : Les mines et la métallurgie – les émissions ARET

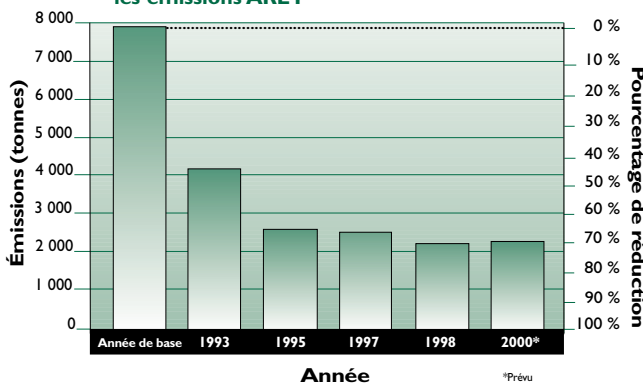
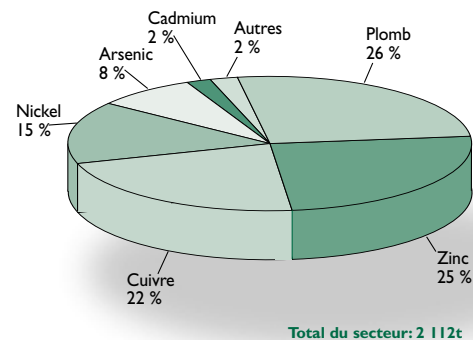


FIGURE 14 : Les mines et la métallurgie – les émissions par substance (1998)



Les produits du pétrole, du gaz et leurs dérivés

L'institut canadien des produits pétroliers (**ICPP**) représente des entreprises qui procèdent au raffinage, à la distribution ou à la commercialisation de produits pétroliers et appartiennent à ce qu'on appelle le secteur d'aval de l'industrie pétrolière. Un certain nombre d'entreprises en amont engagées dans l'extraction du pétrole et du gaz naturel participent au programme ARET, bien qu'elles ne soient pas représentées au sein du Comité des intervenants ARET.

Sept des 10 membres de l'ICPP mettent en œuvre des plans d'action dans le cadre du programme ARET. Ils représentent près de la totalité de la capacité de raffinage de l'ICPP et plus de 80 p. 100 de la capacité totale du Canada.

Les émissions du secteur des produits du pétrole, du gaz et leurs dérivés représentent 6 p. 100 de l'ensemble des émissions de substances ARET en 1998. Petro-Canada s'est joint au programme ARET pour l'année de déclaration 1998 et fait état des émissions résultant de ses opérations de raffinage.

Les 19 raffineries en exploitation au Canada procèdent collectivement au traitement d'environ 1,6 million de barils de pétrole brut par jour. En 1998, les exportations de produits pétroliers raffinés ont dépassé 110 millions de barils. C'est presque le double de ce que nous importons. Directement et indirectement, le secteur d'aval de l'industrie du pétrole emploie plus de 230 000 Canadiens.

En 1998, les réductions du secteur se chiffrent à 1 758 tonnes ou 70 p. 100 par rapport à l'année de référence. Entre 1998 et 2000, les réductions projetées sont minimales, ce qui indique que les participants de ce secteur ont presque atteint l'objectif de 71 p. 100 qu'ils s'étaient fixé dans leurs plans d'action.

De 1997 à 1998, on constate une diminution de 104 tonnes grâce aux réductions d'émissions de benzène réalisées par Imperial Oil et Shell Canada.

LES PRODUITS PÉTROLIERS, DU GAZ ET LEURS DÉRIVÉS - LES CHANGEMENTS DE 1997 À 1998		
Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Benzène		-95
Zinc		-10
Méthylisobutylcétone	+8	
Autres		-7
Total	+8	-112
Changement net		-104

FIGURE 16 : Les produits pétroliers, du gaz et leurs dérivés – les émissions par substance (1998)

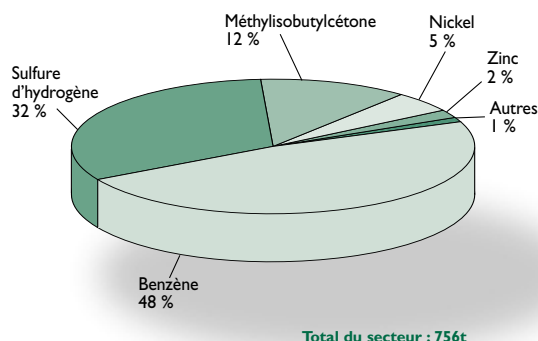
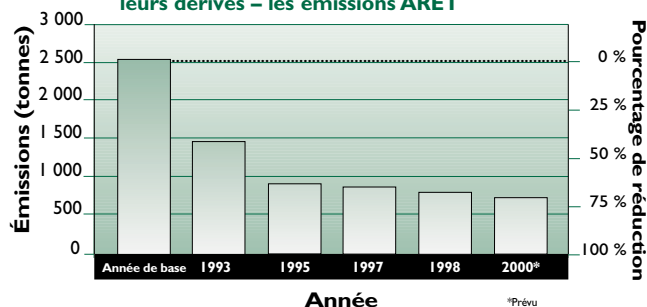


FIGURE 15 : Les produits pétroliers, du gaz et leurs dérivés – les émissions ARET



Les autres domaines manufacturiers

Les manufacturiers qui n'appartiennent à aucun des autres grands secteurs industriels énumérés dans le programme ARET sont représentés au sein du Comité des intervenants ARET par l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada. Celle-ci compte environ 2 500 entreprises membres, y compris des manufacturiers, des entreprises de services et des exportateurs. Soixante-dix pour cent des membres de l'Alliance sont des petites ou moyennes entreprises (PME).

Certaines des entreprises membres de l'Alliance ne produisent pas de substances ARET ou n'en utilisent pas au cours de leurs activités. De plus, un grand nombre d'entre elles sont trop petites pour justifier une participation au programme. Malgré tout, 45 entreprises mettent en œuvre des plans d'action et 10 appuient le programme tout en n'étant responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produisant que des quantités négligeables. Ces entreprises sont les plus importantes de l'Alliance sur le plan de la production.

Les émissions signalées par le secteur en 1998 représentent 8 p. 100 de l'ensemble des émissions ARET de l'année.

Dans le cadre du processus multilatéral d'options stratégiques pour la gestion du chlorure de méthylène (aussi appelé dichlorométhane), on recommandait que les entreprises utilisant ou rejetant cette substance s'engagent volontairement à réduire leurs émissions. On considérait que la meilleure façon pour elles d'y parvenir était de participer au programme ARET. Comme peu d'entreprises ont répondu à l'appel dans les délais convenus, le ministre de l'Environnement a décidé de réglementer les rejets de chlorure de méthylène. Un certain nombre d'entreprises rejetant cette substance ont quand même relevé le défi ARET et ont adhéré au programme en s'engageant à réduire leurs émissions au cours des prochaines années. Les nouveaux participants sont Air Canada, Elastocraft, Flying Colours, Novopharm et Suzorite Mica.

Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Chlorure de méthylène		-116
Éthanol		-92
Autres		-8
Total		-216
Changement net		-216

Selon les rapports présentés par les entreprises du secteur, les émissions de substances ARET totalisaient en 1998 1 011 tonnes, soit une diminution de 524 tonnes ou 34 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence, où l'on avait atteint 1 534 tonnes. En raison des courts délais, les nouveaux participants n'ont pas tous pu s'engager à réduire leurs émissions d'ici 2000, année fixée pour atteindre les objectifs à court terme du programme. Toutefois, les réductions d'émissions prévues à la date choisie par les entreprises devraient s'élever à 1 086 tonnes ou 71 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence et se répartissent comme suit : 897 tonnes d'ici 2000, 140 tonnes d'ici 2002 et 49 autres tonnes d'ici 2003.

Au cours de la dernière année, les émissions ont diminué de 216 tonnes, en grande partie grâce aux réductions d'éthanol enregistrées par Daimler Chrysler ainsi qu'aux réductions de chlorure de méthylène réalisées par Suzorite Mica et les exploitations Novopharm de Toronto et de Markham.

FIGURE 18 : Les autres domaines manufacturiers – les émissions par substance (1998)

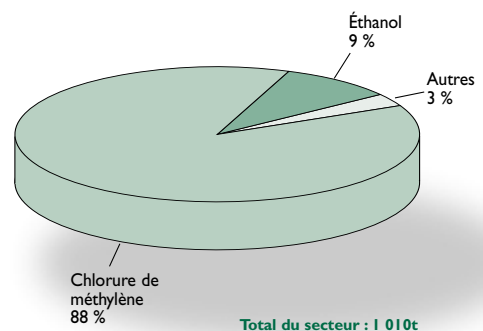
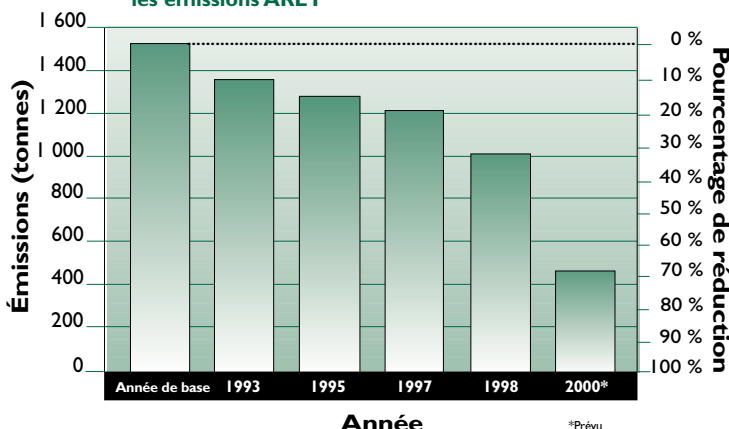


FIGURE 17 : Les autres domaines manufacturiers – les émissions ARET



En 1998, les expéditions canadiennes de pâtes et papiers se sont élevées à 28,5 millions de tonnes, ce qui représente une légère diminution par rapport à 1997. L'apport des produits forestiers à la balance commerciale est passé à 31 milliards de dollars, toujours en 1998.

Les pâtes et papiers et les produits forestiers

Les entreprises qui fabriquent des produits de pâtes et papiers sont représentées au sein du Comité des intervenants ARET par l'Association canadienne des pâtes et papiers (**ACPP**). Ces entreprises exploitent également un certain nombre d'installations où sont fabriqués des produits forestiers tels que du petit bois d'œuvre et des matériaux de construction. En 1998, les membres de l'Association se sont partagés plus de 75 p. 100 de la production canadienne de pâtes et papiers.

LES PÂTES, PAPIERS ET PRODUITS FORESTIERS – LES CHANGEMENTS DE 1997 À 1998		
Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Sulfure d'hydrogène		-632
Dioxyde de chlore		-216
Formaldéhyde		-57
Chloroforme		-19
Autres		-15
Total		-939
Changement net		-939

Quatre-vingt-deux pour cent des membres de l'ACPP participent au programme ARET ou l'appuient. Parmi eux, 29 mettent en œuvre des plans d'action et 6 appuient le programme tout en n'étant responsables d'aucune émission de substances ARET ou n'en produisant que des quantités négligeables. Les membres de l'ACPP participant au programme ARET assurent plus de 90 p. 100 de la production totale de l'Association.

En 1998, 39 p. 100 de l'ensemble des émissions ARET ont été attribuables au secteur des pâtes et papiers et des produits forestiers.

Les émissions ARET de ce secteur ont diminué de 14 610 tonnes ou 74 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. L'ACPP maintient son engagement de procéder à une réduction globale de 80 p. 100 des émissions de substances ARET d'ici l'an 2000. Selon les prévisions actuelles, cet objectif sera atteint.

Par rapport aux niveaux de 1997, les réductions ont totalisé, en 1998, 939 tonnes ou 16 p. 100. Les émissions qui ont le plus diminué sont d'une part celles de sulfure d'hydrogène produites par l'usine Weyerhaeuser de Prince Albert, StoraEnso, St. Anne-Nackawic Pulp et la papeterie Wayagamack d'Abitibi-Consolidated et, d'autre part, celles de dioxyde de chlore rejetées par St. Anne-Nackawic Pulp et Kimberly Clarke, en Nouvelle-Écosse.

FIGURE 20 : Les pâtes, papiers et produits forestiers – les émissions par substance (1998)

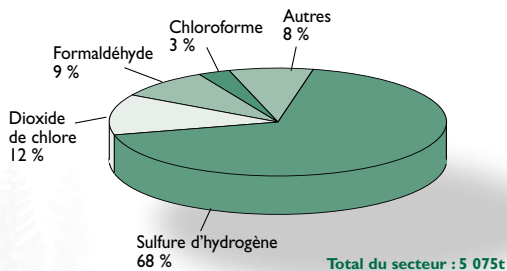
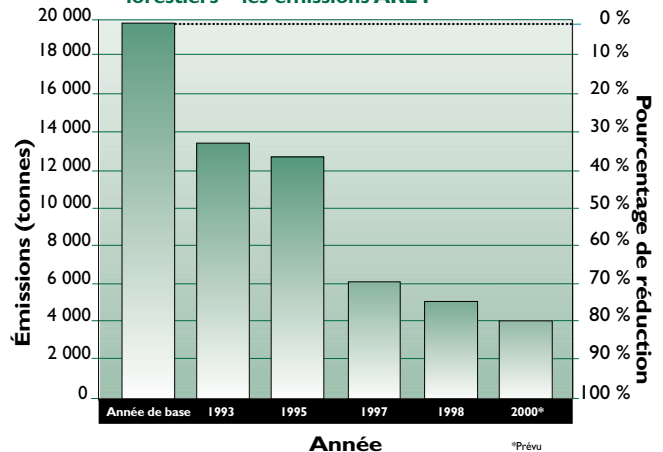


FIGURE 19 : Les pâtes, papiers et produits forestiers – les émissions ARET



L'acier

L'industrie canadienne de l'acier est représentée au sein du Comité des intervenants ARET par l'Association canadienne des producteurs d'acier (ACPA). Cette dernière est constituée d'entreprises qui exploitent des usines sidérurgiques intégrées (production de l'acier à l'aide de matières premières), des fours électriques à arc (recyclage de la ferraille) et des aciéries (mandrinage des tubes, fabrication de tubes, etc.). Les membres de l'ACPA assurent la totalité de la production de l'acier au Canada.

Substance	Augmentation (tonnes)	Réduction (tonnes)
Sulfure d'hydrogène	+397	-54
Benzène		-41
HAP		
Nickel	+20	
Autres		-30
Total	+417	-125
Changement net	+292	

Sur les 14 entreprises membres de l'ACPA, 12 (86 p. 100) participent au programme ARET. Onze mettent en œuvre des plans d'action et une appuie le programme tout en n'étant responsable d'aucune d'émission de substances ARET ou n'en produisant que des quantités négligeables.

En 1998, 23 p. 100 des émissions ARET signalées dans les rapports étaient attribuables au secteur de l'acier.

Environnement Canada a établi un processus multilatéral des options stratégiques pour la gestion d'une gamme de substances déclarées toxiques aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) et rejetées par le secteur de l'acier. La plupart de ces substances sont également visées par le programme ARET, y compris l'arsenic, le cadmium, le plomb, le mercure, le benzène et les HAP. Parallèlement, en juin 1998, l'ACPA a volontairement pris l'initiative de publier une déclaration d'engagement et d'action pour la protection de l'environnement. Elle décrit dans ce document les priorités et les objectifs définis par ses compagnies membres, désireuses de continuellement améliorer leur rendement environnemental. Aux termes de la déclaration, ces compagnies s'engagent à réduire les émissions atmosphériques de benzène et de HAP et de participer à l'élaboration de codes de pratiques environnementaux pour les métaux déclarés toxiques aux termes de la LCPE et rejetés dans l'atmosphère et dans l'eau des effluents.

En 1998, le secteur de l'acier a signalé une réduction de 1 165 tonnes ou 28 p. 100 des émissions de substances ARET. Les autres réductions prévues porteront ce chiffre à 2 213 tonnes ou 54 p. 100 d'ici 2000.

De 1997 à 1998, les émissions de substances ARET produites par le secteur de l'acier ont augmenté de 292 tonnes ou 11 p. 100. Les niveaux d'émissions plus élevés de sulfure d'hydrogène aux usines Lake Erie Steel et Hilton Works de Stelco s'expliquent principalement par les modifications qui ont été apportées à la méthode d'évaluation des émissions et par une hausse de la production. En revanche, on constate une réduction notable des émissions de benzène à Hilton Works de Stelco et de sulfure d'hydrogène et de benzène à Dofasco.

En 1998, les ventes de l'industrie canadienne de l'acier ont atteint 11,2 milliards de dollars et généré des exportations de 3,6 milliards de dollars. Le secteur de l'acier emploie directement 33 400 personnes. Afin de conserver sa position dans un marché international hautement compétitif et d'améliorer son rendement environnemental, l'industrie a investi plus de 4 milliards de dollars dans la modernisation de ses installations et dans de nouvelles technologies entre 1984 et 1998.

FIGURE 22 : L'acier – les émissions par substance (1998)

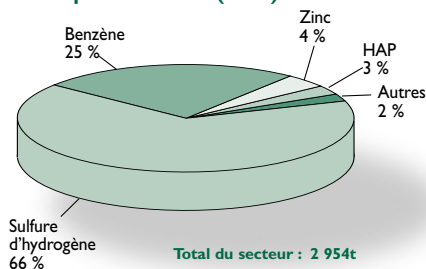
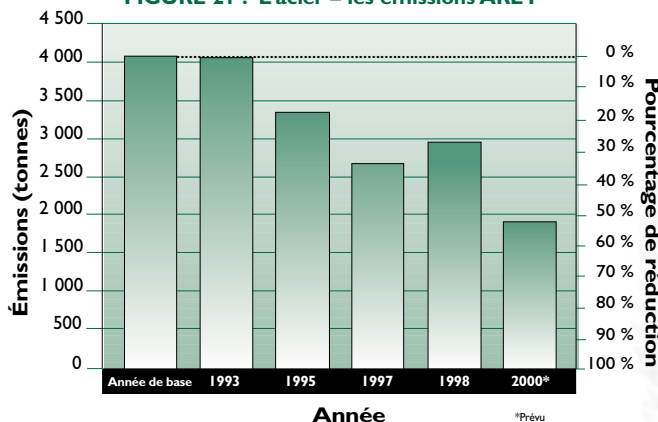


FIGURE 21 : L'acier – les émissions ARET



2 0 0 0

Depuis son lancement en mars 1994, le programme ARET a progressivement pris de l'essor et révélé qu'il pouvait contribuer à accélérer la réduction des émissions de substances toxiques. Qui plus est, la réaction favorable et la participation importante de grands secteurs industriels de l'économie canadienne montrent que des mesures volontaires de réduction des substances toxiques peuvent constituer un complément efficace à la réglementation lorsqu'il s'agit d'améliorer le rendement environnemental.

À la fin de 2001, le rapport final du programme ARET actuellement en vigueur sera publié, et on y présentera en détail les réductions effectuées entre l'année de référence et l'an 2000.

Renouvellement d'ARET

Comme les objectifs à court terme du programme ARET ont été fixés pour l'an 2000, un processus de renouvellement du programme est en cours. En septembre 1999, le Secrétariat ARET a publié un document de travail sur l'avenir du programme. On y trouve des options ainsi que les principaux points et principes dont il faudra tenir compte au moment d'élaborer le programme qui succédera à ARET. Les points en question comprennent une participation accrue au programme, l'évaluation de la liste ARET actuelle et l'ajout ou le retrait de substances en fonction de données scientifiques et la vérification des renseignements contenus dans les rapports des participants.

On peut consulter le document de travail sur le site Web ARET et la population est invitée à le commenter. Plusieurs organisations et représentants du public ont répondu à cette invitation, et leurs observations se trouvent aussi sur le site. Les suggestions seront prises en considération et débattues au cours des prochaines réunions du Comité des intervenants ARET et d'autres forums. On prévoit organiser en l'an 2000 des ateliers à Ottawa et à Calgary afin d'examiner les points mentionnés ci-dessus et d'élaborer un programme ARET renouvelé.

Examen du programme ARET par le CEDD

En mai 1999, le Commissaire à l'environnement et au développement durable (**CEDD**) a publié un rapport sur l'efficacité des programmes de gestion des substances toxiques du gouvernement fédéral. Il constate dans ce rapport que les programmes volontaires constituent un élément essentiel de la stratégie de gestion fédérale visant à réduire les substances toxiques.

Une des principales conclusions du rapport du CEDD est que même si les initiatives volontaires peuvent jouer un rôle dans la gestion des substances toxiques, elles ne peuvent à elles seules, en raison de leur structure actuelle, permettre de gérer efficacement les substances toxiques les plus importantes. Le CEDD en est également arrivé à la conclusion qu'il fallait se montrer plus rigoureux et mettre en place de meilleurs mécanismes de responsabilité pour ces initiatives volontaires.

Une recommandation faite par le CEDD était qu'Environnement Canada définisse les conditions en vertu desquelles les initiatives volontaires devraient être utilisées pour gérer les substances toxiques. Le Ministère donne actuellement suite à cette recommandation en élaborant un cadre stratégique pour les accords de rendement environnemental. Le CEDD a aussi mentionné que si Environnement Canada choisissait de recourir aux initiatives volontaires, il devrait formuler des exigences rigoureuses, y compris des objectifs clairs, des mesures de rendement normalisées, des conséquences si les objectifs n'étaient pas atteints, une vérification crédible des résultats et une amélioration continue.

Évaluation du programme ARET par Environnement Canada

Environnement Canada procède aussi à un examen interne du programme ARET. Il l'aura bientôt terminé et le rendra public au début de l'an 2000. Les constatations préliminaires indiquent qu'il faudra modifier la structure actuelle afin de rendre le prochain programme ARET plus crédible et plus efficace.

Proposition de cadre stratégique pour les accords de rendement environnemental

Environnement Canada élabore actuellement un cadre stratégique afin de s'assurer que les accords volontaires en matière d'environnement constitueront des compléments efficaces et crédibles aux mesures réglementaires. En particulier, le Ministère veut s'assurer que les accords volontaires permettront d'obtenir les mêmes résultats que des règlements. Afin d'atteindre cet objectif, il a intégré sept critères au cadre stratégique : objectifs clairs et résultats mesurables, participation du public, vérification des résultats, mesures incitatives et conséquences si les objectifs ne sont pas atteints, amélioration continue, soutien réglementaire et production de rapports publics.

Ces critères doivent stipuler les conditions en vertu desquelles Environnement Canada pourra conclure des accords volontaires, et il faudra en tenir compte au moment de renouveler le programme ARET.

La nouvelle Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE)

La LCPE de 1999 entre en vigueur en 2000. Elle exige notamment le classement de 23 000 substances qui sont utilisées dans le commerce au Canada. Les substances qui répondent aux critères de l'article 73 de la LCPE feront alors l'objet d'une évaluation préliminaire et l'on déterminera si elles sont toxiques ou peuvent le devenir au sens de la LCPE. Les initiatives volontaires telles que le programme qui succédera au programme ARET peuvent constituer un élément important de la stratégie élaborée pour gérer avec efficacité et efficience les substances préoccupantes et les autres substances toxiques qui seront identifiées durant les activités de classement et d'évaluation préliminaire.

ARET et l'INRP

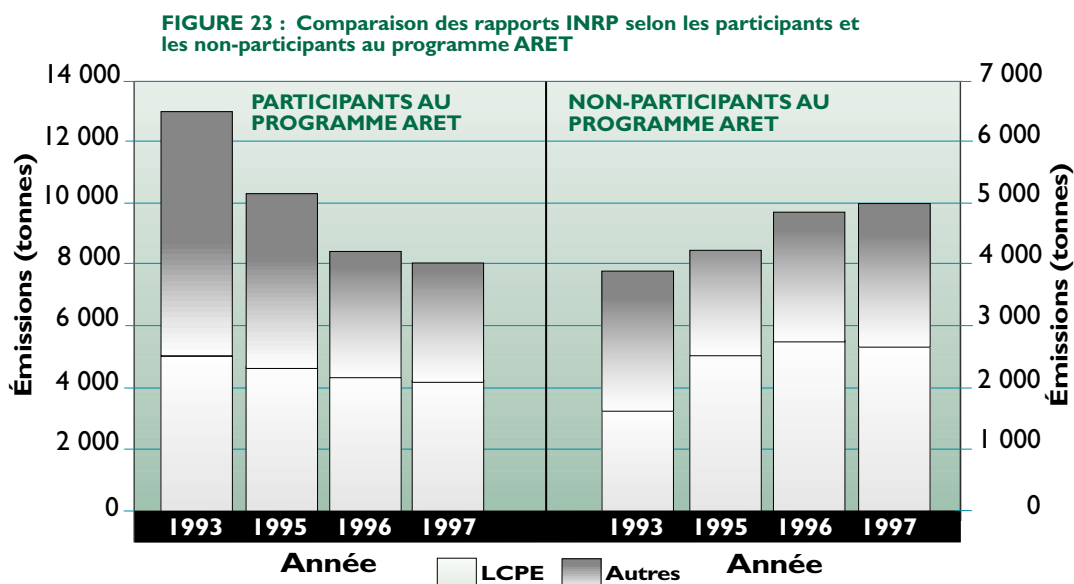
L'Inventaire national des rejets de polluants (**INRP**) consiste en une liste des rejets de 176 substances de l'industrie et d'autres sources. Les exploitations qui ont certains seuils de production et de rejets minimaux sont tenues de présenter des rapports dans le cadre de l'INRP. En 1997, année la plus récente pour laquelle des données INRP sont disponibles, on constate que 49 substances sont communes aux listes ARET et INRP.

L'analyse comparative des données présentées dans le cadre de l'INRP pour ce qui concerne les 49 substances communes aux deux programmes est révélatrice (voir la figure 23). Cette analyse montre que les émissions dans l'atmosphère et dans l'eau signalées par les participants au programme ARET ont diminué de façon considérable de 1993 à 1997. En effet, au cours de ces quatre années, les réductions mentionnées sont de l'ordre de 23 p. 100 pour les substances déclarées toxiques en vertu de la LCPE et de 39 p. 100 pour les substances communes aux deux programmes. Ces chiffres reflètent les efforts déployés par les participants au programme ARET et le succès avec lequel ils ont effectivement réduit les émissions de substances toxiques de leurs opérations.



Par ailleurs, en ce qui concerne les 49 substances communes aux deux listes, les émissions signalées dans le cadre de l'INRP par les entreprises qui ne participent pas au programme ARET ont augmenté. Cette hausse est de 67 p. 100 dans le cas des substances qui ont été déclarées toxiques en vertu de la LCPE et de 31 p. 100 pour l'ensemble des substances communes aux deux programmes. L'analyse révèle que la participation au programme ARET pourrait être beaucoup plus importante qu'elle ne l'a été jusqu'ici.

Récemment, plusieurs modifications ont été apportées au programme INRP. Un certain nombre de substances ARET ont été ajoutées à la liste de l'INRP. Les seuils de déclaration seront abaissés pour certaines substances qui sont des micropolluants (p. ex., les dioxines et les furannes) ou qui sont rejetées en petites quantités (p. ex., le mercure). Ces modifications devraient nous aider à identifier de nouveaux participants potentiels au programme ARET et nous permettre de faire un suivi efficace des émissions de ces substances toxiques.



Prochain rapport ARET

Leaders environnementaux 4 contiendra un résumé des réalisations des participants au programme ARET durant l'année de déclaration 1999. La date limite d'envoi pour faire paraître des renseignements à ce sujet dans le prochain rapport a été fixée au 1^{er} juillet 2000. Si vous avez des questions au sujet des rapports ou de la participation au programme, veuillez vous adresser au Secrétariat ARET au (819) 953-9086 ou à l'adresse aret@ec.gc.ca.

Annexe I LES SUBSTANCES ARET

LA LISTE DES SUBSTANCES ARET

Voici la liste ARET des substances qui nécessitent une action. Ces substances ont été sélectionnées à partir d'une liste de substances chimiques détectées dans l'environnement canadien. Il est prouvé que ces substances 1) peuvent produire des effets nuisibles sur la vie humaine, animale ou végétale, 2) peuvent avoir tendance à se dégrader très lentement dans l'environnement et (ou), 3) peuvent avoir tendance à s'accumuler dans les organismes vivants.

Cette liste se veut un guide de priorités et ne signifie pas qu'un danger réel est causé par ces substances. Les substances ARET ont été classées d'après leurs propriétés intrinsèques. Les gestionnaires des installations responsables d'émissions devront se baser sur des critères additionnels propres à chaque situation afin de décider de la priorité quant aux actions à prendre.

Les substances ont été classées par groupe chimique et elles sont accompagnées du numéro de registre *Chemical Abstract Service* (NRCAS) afin de faciliter l'utilisation du système de gestion des données SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) et de l'INRP (Inventaire national des rejets de polluants).

LA SÉLECTION DES SUBSTANCES

Ces substances ont été présélectionnées d'après la base de données CESARS (*Chemical Evaluation Search and Retrieval System*), laquelle a été mise sur pied par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario et par le *Michigan Department of Natural Resources*. Cette base de données contient des informations sur environ 2 000 substances qui ont été utilisées ou détectées dans le bassin des Grands Lacs. Parmi ces substances, environ 500 comportaient suffisamment d'informations pour être présélectionnées aux fins de la liste ARET.

En dressant la liste des substances, deux sous-comités techniques ont fourni au comité ARET des conseils et des recommandations. Le sous-comité responsable des critères a proposé des normes ainsi qu'un processus de présélection et de sélection de substances admissibles et nécessitant des mesures. Ces propositions ont été approuvées par le comité ARET en février 1993. Le sous-comité responsable de la sélection des substances a appliqué le processus de sélection et a présenté sa liste de recommandations à l'automne 1993; la liste finale a été approuvée par le comité ARET en janvier 1994.

Les deux sous-comités comprenaient des représentants des collectivités syndicales et environnementales, de l'industrie et de ministères fédéraux et provinciaux, et leurs membres avaient des compétences en matière de toxicologie environnementale et de substances dangereuses.

Les critères de présélection des substances étaient la toxicité, la persistance et la bioaccumulation. Les substances ont été sélectionnées d'après leurs propriétés intrinsèques uniquement; on n'a pas tenu compte des quantités émises, du milieu récepteur ou des quantités présentes dans l'environnement. Par conséquent, on ne peut tirer aucune conclusion quant à leur risque relatif. En outre, le groupement des substances sur une liste donnée ne signifie pas que toutes les substances qui s'y trouvent ont le même degré de priorité car chaque liste contient une échelle variée de cotes par rapport au critère concerné.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les substances sont considérées persistantes si au cours d'une période de 50 jours ou moins, la dégradation est telle que la concentration de cette substance demeure supérieure à 50 pour cent. Les substances ont été jugées bioaccumulables si les tests révélaient un facteur de bioconcentration (FBC) supérieur à 500.

En ce qui concerne la toxicité, on a tenu compte d'un nombre de variables pouvant aller jusqu'à six dans la méthode de pointage, chacune de ces variables étant notée jusqu'à 10 : létalité aiguë, toxicité chronique et subchronique (non mammifères), toxicité chronique et subchronique (plantes), toxicité chronique et subchronique (mammifères), tératogénicité et cancérogénicité. Lorsque trois pointages ou plus de toxicité caractérisaient une substance, on a calculé un pointage normalisé de toxicité avec un maximum de 60. Toutes les substances avec un pointage normalisé de toxicité supérieur à 40 ont été jugées toxiques aux fins de la liste ARET. De plus, toute substance avec un pointage de 10 pour une des variables de toxicité a été jugée toxique aux fins d'ARET.

LES PESTICIDES EXCLUS D'ARET

La liste fournie par le sous-comité de sélection des substances comportait un certain nombre de pesticides homologués. Les intervenants d'ARET ont décidé, étant donné que les pesticides étaient réglementés en vertu de

Une description plus détaillée des critères et du processus de sélection de ces substances est disponible sur l'internet à www.ec.gc.ca/aret ou au secrétariat ARET.



la *Loi sur les produits antiparasitaires*, qu'il n'était généralement pas approprié d'inclure les pesticides dans la liste ARET. Lorsque les substances pesticides avaient également des utilisations ou des émissions à caractère non antiparasitaire, elles demeuraient sur la liste ARET.

LES MÉTAUX TRAITÉS DIFFÉREMMENT

Compte tenu de leur nature fondamentale, les métaux ont tous été considérés persistants aux fins de la présélection. Bien que le but ait été de présélectionner des substances chimiques individuelles, cela n'a pas toujours été possible, et pour certains métaux, un pointage combiné fondé sur des pointages pour divers types de métaux a produit un pointage correspondant au pire scénario. À l'avenir, les mesures ou les évaluations devraient mettre l'accent sur des composés métalliques spécifiques.

COMPARAISON DE LA LISTE ARET

Presque la moitié des substances ARET figurent à la liste de déclaration de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP). Une seule substance de la liste ARET A-1 – la 4,4-méthylènebis (2-chloroaniline) – figurait en 1998 sur la liste INRP. Contrairement à l'INRP qui prévoit d'un seuil d'émissions au delà duquel les émetteurs doivent rapporter leurs rejets, les participants à ARET sont encouragés à planifier leurs actions d'après leurs besoins et priorités, et ils peuvent choisir de ne pas déclarer les substances ARET pour lesquelles aucune réduction d'émissions n'a été prévue.

Des 45 substances déclarées toxiques en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE), 22 sont inscrites sur la liste ARET. Neuf des 25 substances admissibles à la deuxième liste de substances d'intérêt prioritaire (LSIP 2) sont également sur la liste ARET. L'engagement volontaire pris dans le cadre d'ARET et qui touche les substances déclarées toxiques en vertu de la LCPE, est un élément important dans la sélection et la recommandation des options de contrôle par les intervenants du Processus des options stratégiques mis sur pied par Santé Canada et Environnement Canada afin de réglementer les substances déclarées toxiques en vertu de la LCPE.

LISTE A-1

(substances respectant ou dépassant les critères de toxicité, de bioaccumulation et de persistance)

L'objectif d'ARET pour les substances énumérées dans cette liste est l'élimination virtuelle des émissions provenant d'activités humaines. L'objectif à court terme (d'ici l'an 2000) est une réduction de 90 pour cent de ces émissions.

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) par groupe

(Les HAP spécifiques suivants respectent ou dépassent les critères de la liste A-1.)

Benzo(a)anthracène	56-55-3
Benzo(a)pyrène	50-32-8
Benzo(e)pyrène	192-97-2
Benzo(b)fluoranthène	205-99-2
Benzo(j)fluoranthène	205-82-3
Benzo(k)fluoranthène	207-08-9
Benzo(g,h,i)pérylène	191-24-2
Chrysène	218-01-9
Dibenzo(a,h)anthracène	53-70-3
Dibenzo(a,i)pyrène	189-55-9
Dibenzo(a,j)acridine	224-42-0
7H-dibenzo(c,g)carbazole	194-59-2
Fluoranthène	206-44-0
Indeno(1,2,3-c,d)pyrène	193-39-5
Pérylène	198-55-0
Phénanthrène	85-01-8
Pyrène	129-00-0
Nitro-HAP	
1,6-dinitropyrène	42397-64-8
1,8-dinitropyrène	42397-65-9

Composés organiques chlorés

Biphényles polychlorés (BPC)	N/A
Hexachlorobenzène	118-74-1
alpha-hexachlorocyclohexane	319-84-6
gamma-hexachlorocyclohexane	58-89-9
4,4-méthylènebis(2-chloroaniline)	101-14-4
Octachlorostyrène	29082-74-4
Pentachlorophénol	87-86-5
2,3,7,8-tetrachlorodibenzofuranne	51207-31-9
2,3,7,8-tetrachlorodibenzo-p-dioxine	1746-01-6

Composés métalliques

*Méthylmercure	22967-92-6
Tributyltine	688-73-3

* Pour des mesures de contrôle/prévention de la pollution, le mercure doit être évalué (voir liste B-2)

LISTE A-2

(On ne s'entend pas sur la question de savoir si ces substances satisfont à tous les critères.)

L'objectif d'ARET pour les substances de cette liste est la réduction des émissions à des niveaux tels qu'ils ne peuvent causer des dommages. L'objectif à court terme est la réduction des émissions « dans la mesure du possible ».

*1,4 dichlorobenzene	106-46-7
**Cadmium (et ses composés inorganiques)	N/A

*Le critère de toxicité relié à la cancérogénicité a été respecté en acceptant la classification comme « cancérigène possible chez l'humain » du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer).

**Le processus de sélection n'a pas permis de tenir compte de composés métalliques particuliers et de ce fait les pointages pour les composés métalliques ont été basés sur les pointages composés de plusieurs types de métaux. Dans le cas du cadmium, des mesures pourraient être prises spécialement pour les composés: CdCO₃, Cd(OH)₂, CdC₁₂, CdO et CdSO₄. Le concept d'élimination virtuelle des déversements de métaux fait l'objet d'une discussion et n'a pas été résolu par ARET.

LISTE B

Pour les substances de la liste B, l'objectif est de réduire les émissions à des niveaux tels qu'ils ne peuvent pas causer de dommages. L'objectif à court terme est une réduction de 50 pour cent d'ici l'an 2000.

LISTE B-1

(substances respectant ou dépassant les critères de bioaccumulation et de toxicité)

HAP

Anthracène	120-12-7
7,12-diméthylbenzo(a)anthracène	57-97-6
Diméthylnaphthalène	28804-88-8

Composés organiques chlorés

3,3'dichlorobenzidène	91-94-1
Hexachlorocyclopentadiène	77-47-4
2,4,6-trichlorophénol	88-06-2

Autres

Bis(2-éthylhexyl)phthalate	117-81-7
*Plomb tétraéthyle	78-00-2

*Se dégrade en plomb, qui est persistant (voir liste B-2).

LISTE B-2

(substances respectant ou dépassant les critères de persistance et de toxicité)

HAP

Benzo(a)fluorène	238-84-6
Benzo(b)fluorène	30777-19-6
Dibenzo(a,h)acridine	226-36-8

Organochlorés

Alpha-chlorotoluène	100-44-7
Bis(2-chloroéthyle)éther	111-44-4
Bromodichlorométhane	75-27-4
Tétrachlorure de carbone	56-23-5
Chlorodibromométhane	124-48-1
Chloroforme	67-66-3
1,2 dichloroéthane	107-06-2
Chlorure de méthylène	75-09-2
1,1,2,2-tétrachloroéthylène	127-18-4
2,3,4,6-tétrachlorophénol	58-90-2

Composés métalliques

Arsenic (inorganique)	N.A.*
Amiante	1332-21-4
Béryllium	7440-41-7
Chrome (Cr6+)	N.A.*
Cobalt (soluble ou inorganique)	N.A.*
Cuivre (sels inorganiques)	N.A.*
**Plomb (toutes formes sauf alkyl)	N.A.*
***Mercure (élémentaire et inorganique)	N.A.*
Nickel (soluble, inhalable ou inorganique)	N.A.*
Argent (inorganique soluble ou ionique)	N.A.*
Uranium (soluble, inhalable ou inorganique)	N.A.*
Zinc (soluble, inhalable ou inorganique)	N.A.*

Autres

O-anisidine	90-04-0
Cyanure	57-12-5
4,6-dinitro-o-crésol	534-52-1
1,4 dioxane	123-91-1
Oxide d'éthylène	75-21-8
2-naphthylamine	91-59-8
2-nitropropane	79-46-9
Thio-urée	62-56-6

LISTE B-3

(substances respectant ou dépassant les critères de toxicité)

Composés organiques chlorés

Bis(chlorométhyle)éther	542-88-1
Épichlorohydrine	106-89-8
1-bromo-2-chloroéthane	107-04-0
1-chloro-4-nitrobenzène	100-00-5
1,2-dibromo-3-chloropropane	96-12-8
1,2-dichlorobut-3-ène	760-23-6
2,4-dichlorophénol	120-83-2
1,3-dichloropropène	542-75-6
1,1,2-trichloroéthylène	79-01-6

Aromatiques

4-aminoazobenzène	60-09-3
4-aminobiphényle	92-67-1
Aniline	62-53-3
Benzène	71-43-2
Benzidine	92-87-5
Diméthylphénol	1300-71-6
2,6 diméthylphénol	576-26-1
2,4 dinitrotoluène	121-14-2
2,6 dinitrotoluène	606-20-2
1,2 diphénylhydrazine	122-66-7
2-méthylpyridine	109-06-8
Phénol	108-95-2
Toluène diisocyanate	26471-62-5

Nitrosamines

N-nitrosodiméthylamine	62-75-9
N-nitrosodiphénylamine	86-30-6
N-nitroso-di-n-propylamine	621-64-7

Autres

Acétaldéhyde	75-07-0
Acétamide	60-35-5
Acroléine	107-02-8
Acrylamide	79-06-1
Acrylonitrile	107-13-1
1,3 butadiène	106-99-0
Dioxyde de chlore	10049-04-4
n-dodécane	112-40-3
Éthanol	64-17-5
Bromure d'éthylène	106-93-4
Thio-urée d'éthylène	96-45-7
Formaldéhyde	50-00-0
Hydrazine	302-01-2
Anhydride sulfureux	7783-06-4
Méthylisobutylcétone	108-10-1
4-nitrosomorpholine	59-89-2
Quinoline	91-22-5
Disulfure tétraméthylthiurame	137-26-8
Bromure de vinyle	593-60-2

*Le NRCAS n'est pas applicable. Le processus de sélection n'a pas permis de tenir compte de composés métalliques particuliers et de ce fait les pointages pour les composés métalliques ont été basés sur les pointages composés de plusieurs types de métaux.

**Voir aussi plomb tétraéthyle à la liste B-1.

***Voir aussi méthylmercure à la liste A-1.

Annexe 2 ÉMISSIONS PAR INSTALLATION



COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
3M CANADA COMPANY								
Installation de London	Autre	8,5	8,5	8,1	8,2	▼3%	7,0	▼17%
Usines de Perth	Autre	66	66	43	38	▼43%	37	▼44%
ABITIBI-CONSOLIDATED INC.								
* Division Alma	A-I	0,13	0,13	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	6,9	6,9	2,0	2,0	▼70%	1,0	▼85%
* Papeterie Beaupré	A-I	1,1x10 ⁻³	1,1x10 ⁻³	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	2,6	2,6	1,9	1,0	▼60%	1,9	▼25%
* Division Belgo	Autre	216	216	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
* Division Fort Frances	A-I	7,1x10 ⁻⁶	nm	nm	nm	▼100%	nm	▼100%
	Autre	127	26	33	18	▼86%	21	▼84%
* Division Fort William	A-I	8,7x10 ⁻⁷	8,7x10 ⁻⁷	8,7x10 ⁻⁷	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	5,2	5,2	0,82	0,33	▼94%	0,039	▼99%
* Division Iroquois Falls	A-I	5,9x10 ⁻⁷	3,0x10 ⁻¹⁰	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	1,0	1,2	0,15	0,089	▼91%	0,48	▼54%
Papeterie Kénogami	A-I	2,4x10 ⁻³	2,4x10 ⁻³	2,4x10 ⁻³	2,4x10 ⁻³	▼0%	0	▼100%
	Autre	8,0	8,0	4,9	4,7	▼41%	3,5	▼56%
Division Kenora	Autre	1,8	1,8	3,6	1,8	▼2%	2,4	▲29%
* La Compagnie Gaspésia Ltée	Autre	6,5	6,5	1,9	8,0x10 ⁻³	▼100%	0,71	▼89%
* Division Laurentides	Autre	129	117	16	9,2	▼93%	17	▼87%
Division Port-Alfred	Autre	279	267	212	169	▼39%	171	▼39%
* Division Wayagamack	A-I	0,025	0,014	0,012	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	315	159	91	18	▼94%	25	▼92%
* ADVANCED MONOBLOC	Autre	147	147	4,29	0	▼100%	0	▼100%
AIR CANADA	Autre	29	29	29	29	▼0%	14	▼50%
ALCAN GROUPE MÉTAL PRIMAIRE								
Usine d'Arvida	A-I	466	180	191	208	▼55%	110	▼76%
	Autre	1,8	0,50	0,37	0,29	▼84%	0,40	▼78%
Usine de Beauharnois	A-I	110	50	53	46	▼59%	30	▼73%
Usine d'Isle-Maline	A-I	150	80	81	82	▼45%	50	▼67%
Usine de Shawinigan	A-I	170	95	98	99	▼42%	50	▼71%
* Usine de Vaudreuil	A-I	0,57	0,010	0,010	0,010	▼98%	0,010	▼98%
	Autre	0,40	0,075	0,049	0,022	▼95%	0,035	▼91%
ALGOMA STEEL INC.	A-I	84	84	18	12	▼86%	12	▼86%
	Autre	371	369	180	191	▼49%	95	▼74%
ASHLAND CANADA INC.	Autre	1,4	1,2	1,4	1,1	▼21%	1,2	▼15%
ATLAS SPECIALTY STEELS	Autre	15	6,7	1,4	0,67	▼96%	0,20	▼99%
* ACIERS INOXYDABLES ATLAS	Autre	95	62	24	21	▼78%	26	▼72%
* BARRICK GOLD CORPORATION	Autre	8,1	1,0	0,63	0,24	▼97%	4,0	▼51%
BASF CANADA LTÉE								
* Usine de Brantford (FERMÉE)	Autre	1,6	1,6	0,20	0,074	▼95%	no	▼100%
Usine de Sarnia (FERMÉE)	Autre	2,1	2,1	no	no	▼100%	no	▼100%
* Usine de Toronto	Autre	0,41	0,41	0,012	0	▼100%	0,20	▼51%
* Usine de Windsor	Autre	3,9	3,9	0,77	0,60	▼85%	4,1	▲5%
BATTLE MOUNTAIN CANADA LTÉE								
* Mine Golden Giant	Autre	83	122	100	24	▼71%	25	▼70%
* Mine Holloway	Autre	0,043	no	0,13	0,016	▼64%	0,015	▼66%
* Mine Sildor (FERMÉE)	Autre	0,017	0,023	2,3x10 ⁻³	no	▼100%	no	▼100%
* BAYER INC.	Autre	554	554	84	70	▼87%	66	▼88%
BENJAMIN MOORE & CO., LTÉE								
Installation de Montréal	Autre	1,6	1,6	0,50	0,50	▼68%	2,8	▲77%
Installation de Toronto	Autre	0,62	0,62	0,62	0,62	▼0%	0,32	▼49%
Installation de Vancouver	Autre	0,029	0,029	0,029	0,029	▼0%	0,018	▼38%
BOLIDEN WESTMIN (CANADA) LTÉE								
* Exploitation de Myra Falls	Autre	4,1	1,8	0,84	0,65	▼84%	1,8	▼55%
* Exploitation Premier Gold	Autre	1,4	1,4	0,14	0,66	▼54%	0,23	▼84%
BOWATER MERSEY PAPER COMPANY LTÉE								
	Autre	8,7	8,7	0,53	0,75	▼91%	1,5	▼83%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, no - installation n'est pas opérationnelle, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
BOWATER PULP AND PAPER CANADA INC.								
Exploitations de Dalhousie	A-1	1,8x10 ⁻³	na	na	1,8x10 ⁻³	▼0%	1,8x10 ⁻³	▼0%
* Exploitations de Dryden	Autre	316	280	154	154	▼51%	na	na
Usines de Gatineau	A-1	2,6x10 ⁻⁷	na	na	na	na	na	na
	Autre	0,19	na	na	na	na	na	na
* Exploitations de Gold River	Autre	276	86	127	127	▼54%	na	na
Exploitations de Thunder Bay	A-1	0,74	na	7,2x10 ⁻³	7,2x10 ⁻³	▼99%	na	na
	Autre	1 051	962	1 264	1 267	▲21%	1 183	▲13%
BRIDGESTONE/FIRESTONE CANADA INC.								
	Autre	1,1	1,1	1,2	0,55	▼49%	0	▼100%
CAMBIOR INC.								
Mine Bouchard-Hébert	Autre	0,17	0,10	0,35	0,18	▲8%	0,20	▲20%
Mine Doyon	Autre	0,072	na	na	0,072	▼0%	0,072	▼0%
Mine Géant Dormant	Autre	0,37	0,035	0,24	0,23	▼38%	0,14	▼62%
* Mine Gonzague-Langlois	Autre	0,55	0,50	0,15	0,14	▼75%	0,15	▼73%
Mine Mouska	Autre	0,030	na	0,030	0,030	▼0%	0,030	▼0%
Usine Yvan Vézina	Autre	0,072	8,0x10 ⁻³	0,079	0,041	▼43%	0,050	▼31%
CANADA COLORS & CHEMICALS LTÉE								
* Installation de Brampton	Autre	0,27	0,27	0,12	0,12	▼56%	0,12	▼56%
* Installation de Colborne	Autre	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%
Installation de Montréal	Autre	0,067	0,067	0,70	0,70	▲939%	0,70	▲939%
* Installation de Vancouver	Autre	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%
CANADIAN FOREST PRODUCTS LTÉE								
* Pâtes et papiers Howe Sound	A-1	0,26	nd	7,8x10 ⁻⁸	7,2x10 ⁻⁸	▼100%	nd	▼100%
	Autre	88	5,9	7,7	7,9	▼91%	7,7	▼91%
* Papeterie Prince George	A-1	0,060	0,015	9,0x10 ⁻⁷	6,2x10 ⁻⁷	▼100%	3,3x10 ⁻⁷	▼100%
	Autre	438	95	19	16	▼96%	14	▼97%
CARIBOO PULP AND PAPER COMPANY								
	Autre	65	48	34	33	▼49%	24	▼63%
CARTONS ST-LAURENT INC.								
* Usine de La Tuque	A-1	1,3	1,2	0,27	0,043	▼97%	0,043	▼97%
	Autre	300	300	91	83	▼72%	69	▼77%
Usine de Matane	Autre	21	21	16	11	▼47%	11	▼47%
* Usine de Thunder Bay	Autre	1,5	1,5	0,11	0,091	▼94%	0,091	▼94%
CASCO IMPREGNATED PAPERS, INC.								
	Autre	3,7	3,7	5,7	4,6	▲25%	2,9	▼22%
CELANESE CANADA INC.								
Site de Millhaven	Autre	48	50	36	26	▼47%	3,4	▼93%
* Usine d'Edmonton	Autre	245	116	108	87	▼64%	87	▼64%
CHINOOK GROUP								
	A-1	4,8x10 ⁻⁹	4,8x10 ⁻⁹	3,3x10 ⁻¹¹	7,4x10 ⁻¹⁰	▼85%	0	▼100%
	Autre	0,094	0,094	4,0	4,3	▲4460%	2,6	▲2674%
* CO-STEEL LASCO	Autre	29	29	14	13	▼54%	14	▼51%
* COMINCO LTÉE	Autre	862	280	212	163	▼81%	159	▼82%
* CRESTBROOK FOREST INDUSTRIES								
	A-1	2,7x10 ⁻⁶	2,7x10 ⁻⁶	1,7x10 ⁻⁷	2,5x10 ⁻⁷	▼91%	nd	▼100%
	Autre	375	375	27	24	▼94%	26	▼93%
CROWN CORK & SEAL CANADA INC.								
Usine 233 (Concord)	Autre	46	46	37	32	▼30%	23	▼50%
Usine 234 (Montréal)	Autre	0,26	0,26	0,29	0,39	▲48%	0,10	▼62%
Usine 244 (Concord)	Autre	4,3	4,3	6,3	19	▲336%	1,0	▼77%
* Usine 246 (St-Laurent)	Autre	0,21	0,21	2,0x10 ⁻³	2,0x10 ⁻³	▼99%	0	▼100%
* Usine 250 (Winnipeg)	Autre	0,087	0,087	0	0	▼100%	0	▼100%
* Usine 257 (Chatham)	Autre	1,1	na	0,11	0,15	▼87%	0,10	▼91%
	Autre	0,037	0,037	0,052	0,052	▲41%	0	▼100%
DAIMLERCHRYSLER CANADA INC.								
	Autre	116	116	162	64	▼44%	50	▼56%
* DAISHOWA INC.								
	Autre	236	162	0,20	0,20	▼100%	0,97	▼100%
DELMAR INC.								
	Autre	33	33	39	39	▲16%	17	▼50%
DOFASCO INC.								
	A-1	52	44	36	42	▼20%	31	▼41%
	Autre	1 473	1 573	769	686	▼53%	554	▼62%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
DOMTAR INC.								
Installation de Cornwall	A-1	3,0	3,0	0,69	0,69	▼77%	2,9	▼5%
	Autre	237	204	165	165	▼30%	154	▼35%
Filiale Espanola (autrefois E.B.Eddy)	A-1	0,13	0,13	0,11	0,11	▼13%	0,21	▲60%
	Autre	255	255	202	202	▼21%	122	▼52%
Division Island Paper Mills (autrefois E.B.Eddy)	Autre	2,3	2,3	2,3	2,3	▼0%	0,80	▼65%
Installation de Lebel-sur-Quévillon	A-1	0,058	0,042	9,0x10 ⁻³	9,0x10 ⁻³	▼84%	0,031	▼47%
	Autre	1 446	1 408	143	143	▼90%	44	▼97%
Filiale Ottawa/Hull (autrefois E.B.Eddy)	A-1	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	▼0%	6,0x10 ⁻⁴	▼90%
	Autre	1,6	1,6	1,6	1,6	▼0%	1,1	▼34%
Installation de St. Catharines	A-1	2,0x10 ⁻⁴	2,0x10 ⁻⁴	2,0x10 ⁻⁴	2,0x10 ⁻⁴	▼0%	2,0x10 ⁻⁴	▼0%
	Autre	0,11	0,11	0,039	0,039	▼63%	0,10	▼4%
Installation de Windsor	A-1	0,059	0,059	0,11	0,11	▲80%	0,042	▼29%
	Autre	731	725	50	50	▼93%	32	▼96%
PRODUITS FORESTIERS DONOHUE INC.								
	A-1	4,6x10 ⁻³	4,6x10 ⁻³	3,6x10 ⁻⁹	3,4x10 ⁻⁹	▼100%	3,6x10 ⁻⁹	▼100%
	Autre	6,7	6,7	4,0	4,5	▼33%	4,0	▼41%
DOW CHEMICAL CANADA INC.								
Site de Fort Saskatchewan	A-1	1,7x10 ⁻⁶	1,7x10 ⁻⁶	1,7x10 ⁻⁶	5,0x10 ⁻⁷	▼71%	2,0x10 ⁻⁷	▼88%
	Autre	92	50	39	62	▼33%	43	▼54%
* Site de Sarnia	A-1	2,1x10 ⁻³	1,9x10 ⁻⁹	0	0	▼100%	0	▼100%
	Autre	200	60	19	15	▼93%	3,3	▼98%
* Site de Varennes	Autre	25	13	0,28	1,9	▼92%	0,28	▼99%
Centre de distribution de la côte Ouest	Autre	1,9	1,9	2,4	2,4	▲25%	2,4	▲26%
DUPONT CANADA INC.								
* Exploitation de fabrication d'Ajex	Autre	2,5	2,5	1,4	1,0	▼58%	1,0	▼59%
Exploitation de fabrication de Maitland	Autre	11	6,5	9,6	8,8	▼19%	10	▼6%
* ECHO BAY MINES LTÉE	Autre	0,83	0,31	0,88	0,025	▼97%	0,20	▼76%
EKA NOBEL CANADA INC.								
* Site de Magog	Autre	0,010	2,8x10 ⁻³	1,5x10 ⁻³	1,2x10 ⁻³	▼88%	3,0x10 ⁻³	▼71%
* Site de Valleyfield	Autre	3,7x10 ⁻³	1,7x10 ⁻³	3,5x10 ⁻⁴	1,0x10 ⁻⁴	▼97%	1,0x10 ⁻³	▼73%
ELASTOCRAFT LTÉE	Autre	98	98	98	98	▼0%	49	▼50%
* ETHYL CANADA INC.	Autre	31	18	0,065	0,061	▼100%	0,35	▼99%
* F.F. SOUCY INC.	Autre	11	11	2,6	2,2	▼81%	2,4	▼79%
FALCONBRIDGE LTÉE								
Filiale Kidd Metallurgical	Autre	257	245	164	178	▼31%	69	▼73%
Filiale Kidd Mining	Autre	5,3	2,6	3,2	3,0	▼43%	2,1	▼61%
Projet Raglan	Autre	0,27	no	no	0,27	▼0%	0,27	▼0%
* Exploitations de Sudbury	Autre	184	85	75	52	▼71%	39	▼79%
FLETCHER CHALLENGE CANADA LTÉE								
Papeterie Crofton	A-1	0,044	0,044	0,044	0,044	▼0%	0,044	▼0%
	Autre	785	610	154	239	▼70%	357	▼54%
Papeterie Elk Falls	A-1	0,064	0,064	0,032	0,032	▼50%	0,064	▼0%
	Autre	1 142	872	232	232	▼80%	436	▼62%
* Papeterie Mackenzie	A-1	3,2x10 ⁻⁵	6,5x10 ⁻⁷	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	153	39	14	14	▼91%	15	▼90%
FLYING COLOURS CORP.	Autre	4,7	4,7	13	13	▲182%	2,3	▼50%
* FORT JAMES-MARATHON, LTÉE	A-1	0,15	0,15	na	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	1 547	35	136	81	▼95%	81	▼95%
GATES CANADA LTÉE								
Usine de la rue Henry	Autre	0,025	0,025	0,039	0,039	▲59%	0,011	▼54%
Usine de la rue Iroquois	Autre	0,25	0,25	0,14	0,14	▼44%	0,16	▼36%
GENERAL ELECTRIC CANADA INC.								
* Systèmes de commande industriels GE	Autre	45	3,0	0,72	0,72	▼98%	1,5	▼97%
Éclairage GE	Autre	19	19	23	23	▲23%	25	▲36%
* Compteurs GE	Autre	10	10	0	0	▼100%	0	▼100%
Plastiques GE Canada	Autre	3,4	3,4	1,5	1,7	▼51%	2,6	▼25%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, no - installation n'est pas opérationnelle, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
GENERAL ELECTRIC CANADA INC. (continué)								
* Département des articles contenant une matière radioactive	Autre	2,0	2,0	0,012	0,012	▼99%	6,0x10 ⁻³	▼100%
GENFAST MANUFACTURING CO. (autrefois Stelco Fasteners)	Autre	0,019	0,018	0,059	0,059	▲205%	0,016	▼19%
GERDAU COURTICE STEEL INC.	Autre	7,6	7,6	10	10	▲35%	7,6	▼0%
GERDAU MRM STEEL	Autre	16	16	19	9,6	▼41%	9,8	▼39%
* H.L. BLACHFORD LTÉE	Autre	0,66	0,66	9,6x10 ⁻³	9,6x10 ⁻³	▼99%	0	▼100%
HARMAC PACIFIC INC.	A-1	3,0x10 ⁻⁶	5,4x10 ⁻⁷	1,4x10 ⁻⁶	1,7x10 ⁻⁶	▼43%	5,7x10 ⁻⁷	▼81%
	Autre	112	66	102	98	▼13%	59	▼48%
* HERCULES CANADA INC.	Autre	0,32	0	0	0	▼100%	0	▼100%
HIGHLAND VALLEY COPPER	Autre	1,7	na	1,7	1,7	▼0%	1,0	▼40%
* HOMESTAKE CANADA INC.	Autre	20	1,1	1,9	1,3	▼94%	3,8	▼81%
* HUDSON BAY MINING & SMELTING COMPANY LTÉE	Autre	2 037	1 662	713	395	▼81%	329	▼84%
* HUNTSMAN CORPORATION CANADA INC.	Autre	39	39	3,2	3,9	▼90%	1,4	▼97%
HYDRO AGRI CANADA (autrefois Nutrite)	Autre	0,048	0,048	0,046	0,036	▼25%	0,036	▼25%
HYDRO-QUÉBEC	A-1	0,38	0,38	0,27	0,27	▼28%	0,25	▼33%
	Autre	9,8	9,8	5,2	5,2	▼47%	3,2	▼67%
* IBM CANADA LTÉE	Autre	105	31	3,9	4,4	▼96%	7,8	▼93%
ICI CANADA INC.								
Cornwall Chemicals Ltée (FERMÉE)	Autre	35	41	no	no	▼100%	no	▼100%
Explosifs ICI, Brownsburg	Autre	4,4	6,7	6,0	6,0	▲36%	3,5	▼22%
* Produits forestiers ICI (FERME)	Autre	0,12	0,065	0,010	0,010	▼92%	3,0x10 ⁻³	▼97%
IMPERIAL OIL LTÉE	Autre	445	445	255	211	▼52%	192	▼57%
* INCO LTÉE	Autre	2 006	853	596	710	▼65%	818	▼59%
* INMET MINING CORPORATION	Autre	0,18	0,16	0,16	0,064	▼64%	0,089	▼50%
IRVING PULP & PAPER, LTÉE	Autre	71	71	73	76	▲7%	55	▼22%
* IVACO ROLLING MILLS LIMITED PARTNERSHIP	Autre	27	12	5,8	5,8	▼78%	5,8	▼78%
KIMBERLY-CLARK CORPORATION								
* Kimberly-Clark Nova Scotia	A-1	1,0x10 ⁻⁵	5,2x10 ⁻⁷	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	794	281	116	60	▼92%	47	▼94%
Papeterie Terrace Bay	A-1	5,1x10 ⁻⁶	3,1x10 ⁻⁶	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	71	71	57	32	▼54%	32	▼54%
KODAK CANADA INC.	Autre	0,30	0,25	0,29	0,22	▼27%	0,15	▼50%
* KRONOS CANADA, INC.	Autre	4,9	1,9	0,90	0,20	▼96%	1,1	▼78%
KRUGER INC.								
* Corner Brook Pulp & Paper Ltée	Autre	4,5	4,5	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
* Kruger Inc. et Kruger PTR Inc.	Autre	0,089	0,089	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
* Kruger Inc. et Kruger Urban Forest Products	Autre	0,014	0,014	nd	nd	▼100%	nd	▼100%
* LES PRODUITS MICA SUZORITE INC.	Autre	60	60	33	15	▼75%	15	▼75%
* LES MÉTAUX BILLITON CANADA INC.	Autre	19	2,5	2,0	3,3	▼83%	2,9	▼85%
LES RESSOURCES AUR	Autre	0,51	no	0,56	0,35	▼31%	0,51	▼0%
* LUBRIZOL CANADA LTÉE	Autre	0,42	0,023	4,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	▼100%	1,0x10 ⁻³	▼100%
MACMILLAN BLOEDEL LTÉE	Autre	20	20	20	20	▼0%	20	▼0%
METHANEX CORPORATION								
* Usine de méthanol de Kitimat	Autre	0,10	0,10	0	0	▼100%	0,10	▼0%
* Usine de méthanol de Medicine Hat	Autre	2,7	2,3	0,34	0,22	▼92%	0,56	▼79%
MICHELIN NORTH AMERICA (CANADA) INC.								
Installation de Bridgewater	Autre	3,1	3,1	1,7	1,7	▼46%	1,3	▼59%
* Installation de Granton	Autre	17	17	2,3	3,1	▼82%	3,4	▼80%
Installation de Waterville	Autre	1,6	1,6	1,1	1,1	▼31%	0,67	▼58%
* MONTELL CANADA INC.	Autre	0,42	0,14	0	0	▼100%	0	▼100%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, no - installation n'est pas opérationnelle, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
NACAN PRODUCTS LTÉE								
Usine de Boucherville	Autre	0,070	0,058	0,065	0,054	▼23%	0,018	▼74%
* Usine de Vancouver	Autre	0,022	0,018	6,4x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	▼73%	5,0x10 ⁻³	▼77%
* NALCO CANADA INC.								
	Autre	1,8	1,5	0,31	0,37	▼80%	0,20	▼89%
* NALCO/EXXON ENERGY CHEMICALS CANADA INC.								
	Autre	1,4x10 ⁻⁴	1,4x10 ⁻⁴	9,0x10 ⁻⁶	7,0x10 ⁻⁶	▼95%	9,0x10 ⁻⁶	▼94%
* NESTE RESINS CANADA								
	Autre	111	17	14	14	▼88%	17	▼85%
NEXFOR INC.								
Usine d'Edmunston	Autre	14	14	10	10	▼29%	3,2	▼77%
* Usine de La Sarre	Autre	27	27	11	13	▼53%	21	▼22%
* Usine de Masson	Autre	25	25	nd	nd	▼100%	2,53	▼90%
Usine de Prince George	Autre	94	88	66	50	▼47%	63	▼33%
* Usine de Thurso	Autre	8,9	8,9	0,10	nd	▼100%	0,90	▼90%
* Usine de Val d'Or	Autre	91	99	46	30	▼67%	46	▼50%
NORAMPAC INC.								
Usine de Red Rock	A-1	0,097	0,097	0,057	0,057	▼41%	0,057	▼41%
	Autre	98	85	47	47	▼53%	47	▼53%
Usine de Trenton	Autre	20	20	19	19	▼7%	27	▲33%
NORANDA INC.								
* Filiale Brunswick Mining	Autre	51	29	17	15	▼71%	21	▼59%
* Filiale Brunswick Smelting	Autre	75	33	20	25	▼67%	19	▼74%
* Canadian Electrolytic Zinc	Autre	184	153	106	94	▼49%	35	▼81%
* Raffinerie CCR	Autre	31	6,8	6,0	7,3	▼76%	3,6	▼88%
* Sites FERMÉS: Boss, Bell, Belledune Fert., Mattabi, Brenda, Geco	Autre	23	13	0,54	3,3	▼86%	4,5	▼80%
* Mines Gaspé	Autre	259	54	23	35	▼87%	27	▼90%
* General Smelting of Canada	Autre	3,8x10 ⁻³	na	8,8x10 ⁻³	0	▼100%	0,10	▲2614%
* Filiale Heath Steele	Autre	47	16	7,1	6,3	▼87%	6,2	▼87%
* Fonderie Horne	Autre	1 591	492	485	376	▼76%	547	▼66%
* Filiale Matagami	Autre	10	2,6	2,9	0,80	▼92%	3,0	▼71%
NOVA CHEMICALS LTÉE								
Site de Corunna	Autre	99	99	65	52	▼48%	32	▼68%
* Site de fabrication Joffre	Autre	37	31	21	15	▼59%	9,9	▼73%
* Site de rivière Saint-Clair	Autre	6,4	6,4	0	0	▼100%	0	▼100%
* Site de Sarnia	Autre	267	231	28	35	▼87%	25	▼91%
NOVA SCOTIA POWER, INC.								
	A-1	4,4x10 ⁻³	4,4x10 ⁻³	4,4x10 ⁻³	4,4x10 ⁻³	▼0%	3,1x10 ⁻³	▼30%
	Autre	5,0	5,0	5,0	5,0	▼0%	3,4	▼33%
NOVOPHARM LTÉE								
Usine 101 (Toronto)	Autre	418	409	313	274	▼34%	50	▼88%
Usine 102 (Toronto)	Autre	0,016	0,016	0,099	0,057	▲262%	0,083	▲425%
Usine 106 (Markham)	Autre	73	97	227	169	▲131%	75	▲3%
* Usine 107 (Markham)	Autre	21	10	0	0	▼100%	0	▼100%
* Usine 112 (Toronto)	Autre	14	7,9	0	0	▼100%	0	▼100%
Usine 118 (Stouffville)	Autre	0	0	0	0,035	na	0,50	na
ONTARIO POWER GENERATION INC.								
	Autre	99	83	42	39	▼61%	38	▼62%
OXYCHEM DUREZ CANADA								
	Autre	2,1	1,7	3,7	3,8	▲78%	0,19	▼91%
PACIFICA PAPERS								
	A-1	0,035	0,012	0,012	0,012	▼66%	0,012	▼66%
	Autre	268	90	90	90	▼66%	90	▼66%
PERKINS PAPERS LTD.								
	A-1	1,9x10 ⁻⁹	1,9x10 ⁻⁹	1,9x10 ⁻⁹	1,9x10 ⁻⁹	▼0%	1,9x10 ⁻⁹	▼0%
	Autre	0,38	0,38	0,38	0,38	▼0%	0,38	▼0%
PÉTRO-CANADA								
	Autre	125	125	75	67	▼46%	61	▼51%
PÉTROMONT INC.								
* Site de Montréal-Est	Autre	84	84	no	no	▼100%	no	▼100%
Site de Varennes	Autre	57	57	34	37	▼34%	29	▼49%
* PLACER DOME (CLA) LTÉE								
	Autre	142	13	3,7	3,5	▼98%	10	▼93%
* PLASTMO LTÉE								
	Autre	0,10	0,10	0,030	0	▼100%	0	▼100%
* PPG CANADA INC.								
	Autre	0,013	3,3x10 ⁻³	5,3x10 ⁻⁴	9,0x10 ⁻⁴	▼93%	nd	▼100%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, no - installation n'est pas opérationnelle, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
* RECOCHEM INC.	Autre	26	25	8,0	8,0	▼69%	5,0	▼81%
REPAP NEW BRUNSWICK INC.	A-1	2,5x10 ⁻⁵	nd	6,5x10 ⁻⁸	2,3x10 ⁻⁷	▼99%	nd	▼100%
	Autre	1 438	90	106	104	▼93%	104	▼93%
RESSOURCES NATURELLES CANADA	A-1	1,1x10 ⁻³	1,1x10 ⁻³	1,1x10 ⁻³	1,1x10 ⁻³	▼1%	1,1x10 ⁻³	▼1%
	Autre	1,5	1,5	1,4	1,4	▼3%	1,3	▼15%
RHODIA CANADA INC.								
Usine de Mississauga	Autre	36	5,9	1,7	1,6	▼96%	0,27	▼99%
* Usine de St. Catharines	Autre	1,0x10 ⁻³	na	0	0	▼100%	0	▼100%
* Usine de Valleyfield	Autre	6,5	6,5	0	0	▼100%	0	▼100%
RIO ALGOM LTÉE	Autre	16	15	15	8,4	▼46%	15	▼2%
* ROHM AND HAAS CANADA INC.	Autre	0,77	0,73	0,060	0,050	▼93%	0,060	▼92%
* SAFETY-KLEEN CANADA INC.	Autre	0,91	0,91	0,049	0,049	▼95%	0,36	▼60%
* SASKATOON CHEMICALS LTÉE	Autre	1,6x10 ⁻⁴	1,6x10 ⁻⁴	2,0x10 ⁻⁵	2,0x10 ⁻⁵	▼88%	0	▼100%
SHELL CANADA LTÉE	Autre	814	465	259	180	▼78%	194	▼76%
SHELL CHEMICALS CANADA LTÉE	Autre	36	32	33	24	▼34%	20	▼44%
SHERRITT INTERNATIONAL CORPORATION								
	Autre	2,1	2,1	0,20	0,20	▼90%	0,20	▼90%
* SHRADER CANADA LTÉE	Autre	0,39	0,39	0,13	0,13	▼67%	0,20	▼49%
* SKEENA CELLULOSE INC.	Autre	800	1,0	1,0	1,0	▼100%	1,0	▼100%
* SLATER STEELS INC.	Autre	74	8,6	8,4	9,3	▼88%	2,6	▼96%
* SOLUTIA CANADA INC. (autrefois Monsanto)								
	A-1	4,0x10 ⁻³	0	0	0	▼100%	0	▼100%
	Autre	300	57	24	3,3	▼99%	3,0	▼99%
* SPEXEL INC.	A-1	2,0x10 ⁻⁴	2,0x10 ⁻⁴	0	0	▼100%	2,0x10 ⁻⁴	▼0%
	Autre	24	1,8	2,3x10 ⁻⁴	3,0x10 ⁻⁴	▼100%	7,8x10 ⁻⁴	▼100%
SPRUCE FALLS INC.	A-1	3,5x10 ⁻³	na	5,6x10 ⁻³	4,7x10 ⁻³	▲34%	nd	▼100%
	Autre	0,41	na	0,38	0,38	▼8%	0,38	▼7%
* STE-ANNE NACKAWIC PULP COMPANY LTÉE	Autre	702	702	346	148	▼79%	118	▼83%
STELCO INC.								
AltaSteel Ltée	Autre	3,8	3,8	13	7,0	▲86%	6,3	▲67%
* CHT Steel Company Inc.	Autre	1,1x10 ⁻³	1,1x10 ⁻³	1,0x10 ⁻⁵	0	▼100%	0	▼100%
Frost Wire Products Ltée	Autre	0,22	0,22	0,23	0,23	▲3%	0,16	▼28%
Usine de Hilton	A-1	45	45	33	9,4	▼79%	22	▼50%
	Autre	857	857	830	985	▲15%	424	▼51%
Lake Erie Steel Company Ltée	A-1	16	16	14	4,9	▼69%	8,6	▼45%
	Autre	935	935	667	901	▼4%	649	▼31%
Stelco McMaster Ltée	Autre	7,3	7,3	17	17	▲129%	8,01	▲10%
* Stelfil Ltée	Autre	2,6	2,6	0,29	0,32	▼88%	0,38	▼85%
Stelpipe Ltée	Autre	0,82	0,58	0,55	28	▲3284%	28	▲3328%
Stelwire Ltée, Usine de Burlington	Autre	0,14	0,14	0,047	0,063	▼56%	0,029	▼80%
Stelwire Ltée, Usine de Parkdale	Autre	5,4	0,70	0,83	0,91	▼83%	0,91	▼83%
Welland Pipe Ltée	Autre	0,068	0,068	0,24	0,29	▲320%	0,22	▲222%
* STEPAN CANADA INC.	Autre	0,79	0,79	0,12	0,12	▼85%	0,12	▼85%
* STERLING PULP CHEMICALS, LTÉE	Autre	2,2	2,2	0,050	9,0x10 ⁻³	▼100%	0,18	▼92%
* STORAENSO NORTH AMERICA	Autre	231	221	190	32	▼86%	0	▼100%
* STRATHCONA PAPER CO.	Autre	7,7x10 ⁻³	7,7x10 ⁻³	nd	9,0x10 ⁻⁵	▼99%	1,0x10 ⁻⁴	▼99%
* SUNCOR - GROUPE SUNOCO	Autre	49	49	18	17	▼65%	23	▼53%
* SYDNEY STEEL CORPORATION	Autre	1,3	1,3	0,27	0,55	▼57%	0,64	▼50%
SYNCRUDE CANADA LTÉE	Autre	1 048	352	239	267	▼75%	253	▼76%
SYNERGISTICS	Autre	0,75	0,75	0,75	0,75	▼0%	0,75	▼0%
TEMPEC INC.	Autre	16	16	11	9,1	▼44%	nd	▼100%
* THE COBALT REFINERY COMPANY	Autre	15	15	1,9	1,9	▼87%	4,0	▼72%
TRANSALTA UTILITIES CORPORATION								
	A-1	0,015	0,015	0,015	0,015	▼0%	0,015	▼0%
	Autre	2,4	2,4	2,1	2,1	▼14%	2,2	▼8%
* ULTRAMAR LTÉE	Autre	33	33	14	14	▼59%	12	▼65%
* UNION CARBIDE CANADA INC.	Autre	20	11	5,4	4,6	▼77%	5,2	▼74%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

COMPAGNIE/Installation	Catégorie	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
UNIROYAL CHEMICAL LTÉE	Autre	1,5	1,5	1,4	1,0	▼34%	0,73	▼52%
VFT INC.	A-1	1,7	1,3	0,71	0,71	▼58%	0,33	▼81%
	Autre	16	15	6,6	9,8	▼41%	4,3	▼74%
VITAFOAM PRODUCTS CANADA LTÉE	Autre	294	250	286	286	▼3%	138	▼53%
* WELDWOOD OF CANADA LTÉE	A-1	0,15	3,8x10 ⁻³	3,9x10 ⁻³	3,8x10 ⁻³	▼98%	3,9x10 ⁻³	▼97%
	Autre	234	70	35	52	▼78%	27	▼89%
WEYERHAEUSER CANADA LTÉE								
* Exploitations de Grande Prairie	A-1	2,8x10 ⁻⁶	4,4x10 ⁻⁷	1,3x10 ⁻⁷	2,8x10 ⁻⁸	▼99%	8,0x10 ⁻⁸	▼97%
	Autre	21	15	4,5	5,0	▼76%	4,0	▼81%
* Usine de Kamloops	A-1	2,0x10 ⁻⁵	4,5x10 ⁻⁶	4,4x10 ⁻⁷	nd	▼100%	nd	▼100%
	Autre	313	102	52	37	▼88%	45	▼86%
* Papeterie Prince Albert	A-1	5,2x10 ⁻⁵	2,8x10 ⁻⁷	1,7x10 ⁻⁷	1,0x10 ⁻⁷	▼100%	4,0x10 ⁻⁷	▼99%
	Autre	3 580	3 982	1 388	1 049	▼71%	326	▼91%
WITCO CANADA INC.								
* Usine de la rue Upton	Autre	7,2x10 ⁻³	7,2x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%
* Usine de West Hill	Autre	5,1x10 ⁻³	5,1x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%
* WYETH-AYERST CANADA INC.	Autre	45	45	19	19	▼59%	5,0	▼89%
* ZEP MANUFACTURING OF CANADA	Autre	2,0x10 ⁻³	2,0x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%

na - non disponible, nd - non détectable, nm - non mesurable, Autre - total des listes A-2, B-1, B-2 et B-3

* Les installations dont le nom est accompagné d'un astérisque ont atteint les buts de l'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent.

SUBSTANCE	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
SUBSTANCES DE LA LISTE A-1							
HAP A-1 (non différenciés)	905	411	425	437	▼52%	244	▼73%
Fluoranthène	66	65	23	14	▼80%	17	▼74%
Phénanthrène	28	26	20	17	▼41%	16	▼44%
Pyrène	22	21	18	11	▼50%	14	▼39%
Chrysène	21	21	8,2	4,8	▼77%	6,0	▼72%
Benzo(a)anthracène	15	14	4,1	3,7	▼75%	3,3	▼78%
Benzo(a)pyrène	10	10	6,2	3,7	▼65%	3,9	▼63%
Benzo(k)fluoranthène	6,5	6,4	5,8	2,4	▼62%	3,2	▼50%
Dibenz(a,h)anthracène	6,2	6,1	1,2	1,0	▼85%	1,3	▼78%
Indeno(1,2,3-c,d)pyrène	6,0	5,8	1,6	1,5	▼75%	1,3	▼78%
Benzo(e)pyrène	5,9	5,7	5,8	3,3	▼44%	3,1	▼47%
Benzo(g,h,i)pérylène	4,5	4,3	3,6	1,9	▼58%	2,6	▼41%
Dibenzo(a,i)pyrène	1,5	1,3	1,0	1,2	▼20%	0,88	▼40%
Benzo(b)fluoranthène	1,3	1,1	2,1	1,8	▲33%	0,76	▼43%
Pérylène	0,68	0,58	0,47	0,55	▼20%	0,41	▼40%
* Pentachlorophénol	0,57	0,053	3,9x10 ⁻³	3,8x10 ⁻³	▼99%	3,9x10 ⁻³	▼99%
Benzo(j)fluoranthène	0,41	0,34	0,28	0,32	▼22%	0,24	▼42%
* Hexachlorobenzène	0,069	0,067	8,7x10 ⁻⁷	0	▼100%	0	▼100%
Dibenz(a,j)acridine	0,040	0,040	0,080	0,050	▲25%	4,0x10 ⁻³	▼90%
7H-dibenzo(c,g)carbazole	0,040	0,040	nd	nd	na	4,0x10 ⁻³	▼90%
* 2,3,7,8-tétrachlorodibenzofuranne	9,0x10 ⁻⁴	2,5x10 ⁻⁵	7,1x10 ⁻⁶	5,3x10 ⁻⁶	▼99%	6,1x10 ⁻⁶	▼99%
* Octachlorostyrène	7,0x10 ⁻⁴	0	0	0	▼100%	0	▼100%
* 2,3,7,8-TCDF/TCDD	1,9x10 ⁻⁴	3,5x10 ⁻⁷	3,5x10 ⁻⁷	3,5x10 ⁻⁷	▼100%	3,5x10 ⁻⁷	▼100%
* 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine	1,5x10 ⁻⁴	3,2x10 ⁻⁶	5,5x10 ⁻⁷	7,2x10 ⁻⁷	▼100%	3,2x10 ⁻⁷	▼100%
* BPC	3,8x10 ⁻⁵	0	0	0	▼100%	0	▼100%
TOTAL DES ÉMISSIONS A-1	1 102	600	526	504	▼54%	318	▼71%
SUBSTANCES DE LA LISTE A-2							
* Cadmium et composés inorganiques	126	90	48	40	▼68%	17	▼87%
* 1,4 dichlorobenzène	28	26	8,3	8,2	▼70%	5,2	▼81%
TOTAL DES ÉMISSIONS A-2	154	116	56	49	▼68%	22	▼86%

na - non disponible, nd - non détectable

Le total de chaque catégorie ne correspond peut-être pas exactement à celui qui est indiqué dans le texte en raison de la réception tardive et de la révision de certaines données.

* Pour les substances indiquées en vert, l'objectif à court terme a déjà été réalisé.

SUBSTANCE	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
SUBSTANCES DE LA LISTE B-1							
bis(2-éthylhexyl)phthalate	21	1,5	12	12	▼41%	1,2	▼94%
* Anthracène	16	14	10	5,5	▼65%	6,3	▼60%
* Plomb tétraéthyle	15	8,7	0,56	0,10	▼99%	0,31	▼98%
* 2,4,6-trichlorophénol	5,0	0,97	0,042	6,8x10 ⁻³	▼100%	4,1x10 ⁻³	▼100%
Diméthylphthalène	2,7	2,5	2,6	2,1	▼22%	2,1	▼21%
* HAP B-1 (non différenciés)	1,8	1,7	0,53	0,19	▼90%	0,14	▼92%
Hexachlorocyclopentadiène	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	▼0%	6,0x10 ⁻³	▼0%
TOTAL DES ÉMISSIONS B-1	61	30	26	20	▼67%	10,1	▼83%
SUBSTANCES DE LA LISTE B-2							
* Zinc (inorganique, inhalable, soluble)	3 321	1 613	985	719	▼78%	655	▼80%
* Plomb (toutes formes sauf alkyl)	1 896	1 139	647	574	▼70%	516	▼73%
* Nickel (inorganique, inhalable, soluble)	1 418	579	374	363	▼74%	581	▼59%
* Cuivre (sels inorganiques)	1 105	789	498	504	▼54%	494	▼55%
Chlorure de méthylène	1 088	1 058	1 055	937	▼14%	372	▼66%
* Chloroforme	752	416	176	157	▼79%	80	▼89%
* Arsenic (inorganique)	342	119	165	173	▼50%	83	▼76%
* 1,1,2,2-tétrachloroéthylène	266	178	7,9	4,7	▼98%	8,2	▼97%
* Cyanure	242	157	121	37	▼85%	48	▼80%
* Oxide d'éthylène	145	104	19	17	▼88%	13	▼91%
* Tétrachlorure de carbone	81	39	0,39	0,78	▼99%	0,68	▼99%
* 1,2 dichloroéthane	70	20	20	27	▼62%	23	▼67%
* 1,4 dioxane	34	24	4,0	3,0	▼91%	1,8	▼95%
* Mercure (élémentaire et inorganique)	29	11	3,2	3,5	▼88%	3,9	▼87%
* Chrome (Cr6+)	26	24	10	7,9	▼70%	5,3	▼80%
Cobalt (soluble ou inorganique)	13	11	11	10	▼21%	11	▼11%
* Benzo(b)fluorène	2,9	2,9	2,6	1,2	▼60%	1,9	▼34%
* Benzo(a)fluorène	2,6	2,6	2,3	0,95	▼63%	1,7	▼34%
Argent (inorganique, soluble ou ionique)	1,8	0,76	1,1	1,5	▼13%	0,64	▼64%
* 2,3,4,6-tétrachlorophénol	0,43	0,14	3,9x10 ⁻³	3,8x10 ⁻³	▼99%	0,038	▼91%
Chlorodibromométhane	0,30	0,30	0,30	0,30	▼1%	0,30	▼1%
* 4,6 dinitro-o-crésol	0,29	0,28	0	0	▼100%	0	▼100%
Uranium (inorganique, inhalable ou soluble)	0,14	0,14	0,14	0,14	▲0%	0,14	▼0%
* Béryllium	0,13	0,094	0,066	0,063	▼51%	0,061	▼52%
* Bromodichlorométhane	0,12	0,077	0,034	0,042	▼65%	0,012	▼90%
Dibenz(a,h)acridine	0,030	0,030	0,030	0,020	▼33%	0,030	▼0%
* alpha-chlorotoluène	0,020	0,020	0,010	8,0x10 ⁻³	▼60%	0,010	▼50%
* HAP B-2 (non différenciés)	0,020	0,014	7,9x10 ⁻³	7,9x10 ⁻³	▼60%	3,8x10 ⁻³	▼81%
bis(2-chloroéthyl)éther	0,016	0	8,0x10 ⁻³	0,011	▼31%	0,010	▼38%
* Thio-urée	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	0	0	▼100%	0	▼100%
TOTAL DES ÉMISSIONS B-2	10 836	6 290	4 104	3 543	▼67%	2 901	▼73%

Le total de chaque catégorie ne correspond peut-être pas exactement à celui qui est indiqué dans le texte en raison de la réception tardive et de la révision de certaines données.

* Pour les substances indiquées en vert, l'objectif à court terme a déjà été réalisé.

SUBSTANCE	Année de référence émissions (tonnes)	1993 émissions (tonnes)	1997 émissions (tonnes)	1998 émissions (tonnes)	1998 réduction par rapport au niveau de référence	2000 émissions prévues (tonnes)	2000 réduction par rapport au niveau de référence
SUBSTANCES DE LA LISTE B-3							
* Sulphure d'hydrogène	17 152	12 058	5 897	5 639	▼67%	3 990	▼77%
* Benzène	3 830	2 880	1 541	1 374	▼64%	948	▼75%
* Formaldéhyde	2 068	1 766	592	506	▼76%	669	▼68%
* Dioxyde de chlore	2 040	1 661	832	616	▼70%	426	▼79%
* Éthanol	570	301	231	132	▼77%	104	▼82%
* Acétaldéhyde	428	244	213	183	▼57%	110	▼74%
* 1,3 butadiène	367	316	113	106	▼71%	91	▼75%
* Phénol	313	251	163	150	▼52%	175	▼44%
Méthylisobutylcétone	282	263	143	152	▼46%	157	▼44%
* 1,1,2-trichloroéthylène	126	45	25	22	▼83%	26	▼79%
* Acrylonitrile	24	22	7,4	6,2	▼75%	7,0	▼71%
Acroléine	14	9,1	22	22	▲58%	17	▲25%
* Hydrazine	5,9	5,9	3,7	2,8	▼54%	2,1	▼65%
* Acrylamide	1,7	1,7	0,29	0,23	▼87%	0,24	▼86%
* Quinoline	1,6	1,3	0,94	0,20	▼87%	0,95	▼39%
* 2,4 dinitrotoluène	1,5	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	▼100%	1,0x10 ⁻³	▼100%
* 2,4-dichlorophénol	1,4	1,0	0,021	0,012	▼99%	9,0x10 ⁻³	▼99%
* Bromure d'éthylène	1,4	1,3	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	▼100%	0,010	▼99%
* Aniline	1,1	6,1x10 ⁻³	0,012	0,032	▼97%	0,038	▼97%
* Épichlorohydrine	0,75	0,18	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	▼100%	1,0x10 ⁻³	▼100%
* 2,6 dinitrotoluène	0,12	0	0	0	▼100%	0	▼100%
* N-nitrosodiméthylamine	0,044	6,1x10 ⁻³	2,8x10 ⁻³	2,8x10 ⁻³	▼94%	8,7x10 ⁻⁵	▼100%
* N-nitroso-di-n-propylamine	9,5x10 ⁻³	0	0	0	▼100%	0	▼100%
* N-nitrosodiphénylamine	8,4x10 ⁻³	0	0	0	▼100%	0	▼100%
Diisocyanates de toluène	6,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	4,0x10 ⁻³	6,0x10 ⁻³	▼0%	4,0x10 ⁻³	▼33%
Bromure de vinyle	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	▼0%	1,0x10 ⁻³	▼0%
Acétamide	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	1,0x10 ⁻³	▼0%	1,0x10 ⁻³	▼0%
2,6 diméthylphénol	6,4x10 ⁻⁵	na	na	6,4x10 ⁻⁵	▼0%	0	▼100%
Thio-urée d'éthylène	0	0	0	0	na	0	na
Disulfure de tétraméthylthiurame	0	0	1,8x10 ⁻³	1,8x10 ⁻³	na	1,8x10 ⁻³	na
TOTAL DES ÉMISSIONS B-3	27 231	19 828	9 784	8 911	▼67%	6 724	▼75%

na - non disponible

Le total de chaque catégorie ne correspond peut-être pas exactement à celui qui est indiqué dans le texte en raison de la réception tardive et de la révision de certaines données.

* Pour les substances indiquées en vert, l'objectif à court terme a déjà été réalisé.

Annexe 4 LISTE DE PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

L'ALUMINIUM

Alcan Groupe Métal primaire

Michel Lalonde ou François Ameyé
Tél. : (514) 848-8026 Téléc. : (514) 848-8594
Courriel : Michel.Lalonde/Maison@Alcan.com

Usine d'Arvida, QC

Usine de Beauharnois, QC

Usine d'Isle-Maligne, QC

Usine de Shawinigan, QC

Usine de Vaudreuil, QC

LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Ashland Canada Inc.

Faisal Zekry (Chef d'établissement)
Tél. : (905) 823-1800 Téléc. : (905) 823-5293
Courriel : fzekry@ashland.com

Filiales de la fabrication et de la distribution,
Mississauga, ON

BASF Canada Ltée

John Salchli (Spécialiste de l'écologie et de la sécurité)
Tél. : (416) 674-2199 Téléc. : (416) 674-2940
Courriel : salchlj@basf-corp.com

Usine de Toronto, ON

Usine de Windsor, ON

Usine de Brantford, Usine de Sarnia, ON (FERMÉES)

Bayer Inc.

Walter D. Fraiss (Ingénieur associé en environnement)
Tél. : (519) 337-8251 Téléc. : (519) 339-7711
Courriel : walter.fraiss.b@bayer.com

Site de Sarnia, ON

Celanese Canada Inc.

Andy M. Day
Tél. : (403) 471-0323 Téléc. : (403) 471-0113
Courriel : amd@celanese.com

Usine d'Edmonton, AB

Site de Millhaven, Kingston, ON

Groupe Chinook

B.K. (Bob) Patel (Gestionnaire de l'environnement)
Tél. : (519) 892-3411 Téléc. : (519) 892-3417
Courriel : cgsombra@tct.net

Usine de Sombra, ON

CXY Chemicals Canada Ltée

David Guss (Coordonnateur responsable des soins)
Tél. : (403) 234-6051 Téléc. : (403) 234-1091
Courriel : david_guss@cdnoxy.com

Installation d'Amherstburg, ON

Usine de Beauharnois, QC

Usine de Brandon, MB

Installation de Bruderheim, AB

Installation de Vancouver Nord, C.-B.

Installation de Nanaimo, C.-B.

Cytec Canada Inc.

George Slaney (Gestionnaire des services de l'environnement)
Tél. : (905) 374-5812 Téléc. : (905) 374-5879
Courriel : George_Slaney@we.cytec.com

Niagara Falls, ON

Delmar Inc.

Pierre Plante (Vice-président)
Tél. : (514) 366-7950 Téléc. : (514) 366-5665

Usine de LaSalle, QC

Dow Chemical Canada Inc.

Don Hames (Qualité de l'environnement)
Tél. : (519) 339-3505 Téléc. : (519) 339-3417
Courriel : dahames@dow.com

Site de Fort Saskatchewan, AB

Site de Sarnia, ON

Site de Varennes, QC

Centre de distribution de la côte Ouest, Vancouver Nord, C.-B.

Dupont Canada Inc.

James M. Taylor (Directeur des Affaires environnementales)
Tél. : (613) 548-5099 Téléc. : (613) 548-5297
Courriel : jtaylor@kings.email.dupont.com

Exploitations de fabrication d'Ajax, ON

Exploitations de fabrication de Maitland, ON

Eka Nobel Canada Inc.

Site de Magog, QC

Regis Laberge (Coordonnateur de la qualité)
Tél. : (819) 843-8942 Téléc. : (819) 843-3269

Site de Valleyfield, QC

Jean Goyette (Superviseur de laboratoire)
Tél. : (514) 377-1131 Téléc. : (514) 377-1593

Elf Atochem Canada Inc.

J.W. Hilborn (Président de la Division du rendement des produits chimiques et des polymères)
Tél. : (905) 827-9841 Téléc. : (905) 827-7913

Centre de distribution, Oakville, ON

Ethyl Canada Inc.

David Newman (Directeur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél. : (519) 481-1615 Téléc. : (519) 862-4035
Courriel : david_newman@ethyl.com

Installation de Corunna, ON

H.L. Blachford Ltée

Robert McMillan (Directeur des opérations)
Tél. : (514) 938-9775 Téléc. : (514) 938-8595
Courriel : rmcm@hbl.blachford.ca

Montréal, QC

Hercules Canada Inc.

Victor Wong
Tél. : (905) 632-7861 Téléc. : (905) 333-3718
Courriel : vwong@herc.com

Burlington, ON

Huntsman Corporation Canada Inc.

Ken Schroeder (Coordonnateur de l'hygiène du milieu et de l'hygiène industrielle)
Tél. : (519) 824-3280 Téléc. : (519) 824-8572
Courriel : Ken_Schroeder@Huntsman.com

Usine de Guelph, ON

Hydro Agri Canada (autrefois Nutrite)

Iyasu Burru (Directeur des Affaires environnementales)
Tél. : (613) 348-3681 Téléc. : (613) 348-3043

Hydro Agri Maitland, ON

Kronos Canada, Inc.

Gabriel Dionne
Tél. : (450) 929-5064 Téléc. : (450) 929-5100
Courriel : gabriel.dionne@nli-usa.com

Site de Varennes, QC

Lubrizol Canada Ltée

Stavros Roussakis (Gestionnaire de la technologie)
Tél. : (905) 358-5778 Téléc. : (905) 358-0253
Courriel : jsr@lubrizol.com

Niagara Falls, ON

Methanex Corporation

George Wellon (Ingénieur en environnement)
Tél. : (403) 527-8141 Téléc. : (403) 529-9171
Courriel : gwellon@methanex.com

Usine de méthanol de Kitimat, C.-B.

Usine de méthanol de Medicine Hat, AB

Montell Canada Inc.

Claude Audet (Chef - Sécurité/Environnement)
Tél. : (514) 449-8500 Téléc. : (514) 652-7042
Courriel : claude_audet@montellna.com

Montell Polyolefins, Varennes, QC

Nacan Products Ltée

Doug Garbutt (Vice-président aux Affaires environnementales)
Tél. : (905) 454-4466 Téléc. : (905) 454-4918

Usine de Boucherville, QC

Usine de Vancouver, Surrey, C.-B.

Nalco Canada Inc.

Joanne Bortolotto (Spécialiste de l'environnement de l'organisation)
Tél. : (905) 333-6117 Téléc. : (905) 333-6197
Courriel : jbortolotto@nalco.com

Site de fabrication de Burlington, ON

Nalco/Exxon Energy Chemicals

Canada Inc.

Craig Pogontcheff (Directeur de la fabrication)
Tél. : (403) 955-6912 Téléc. : (403) 955-6922

Usine de fabrication des produits chimiques, Nisku, AB

Neste Resins Canada

John Choi (Ingénieur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél. : (905) 712-0900 Téléc. : (905) 712-0901

Installation de Ste-Thérèse, QC

Installation de Ste-Thérèse, QC

NOVA Chemicals Ltée

April Broughton (Analyste)
Tél. : (403) 750-3622 Téléc. : (403) 750-4847
Courriel : broughta@novachem.com

Site de Corunna, ON

Site de fabrication Joffre, Red Deer, AB

Site de rivière Saint-Clair, Corunna, ON

Site de Sarnia, ON

OxyChem Durez Canada

Tim Currah (Coordonnateur de l'environnement)
Tél. : (905) 871-3206 Téléc. : (905) 871-7979
Courriel : timothy_j_currah@oxy.com
Fort Erie, ON

Pétromont Inc.

Suzanne Francoeur (Coordonnatrice de l'environnement)
Tél. : (514) 640-7400 Téléc. : (450) 652-7654
Courriel : francoeurs@petromont.qc.ca
Site de Montréal-Est, QC
Site de Varennes, QC

PPG Canada Inc.

Denis Faucher
Tél. : (450) 429-4641 Téléc. : (450) 429-3499
Usine de Beauharnois, QC

Rhodia Canada Inc.

Gillian Seagrave (Gestionnaire, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél. : (905) 821-4450 Téléc. : (905) 821-3006
Courriel : gseagrave@ca.rhodia.com
Usine de Mississauga, ON
Usine de St. Catharines, ON
Usine de Valleyfield, QC

Rohm and Haas Canada Inc.

Andréa Mihele (Coordonnateur de l'environnement)
Tél. : (416) 284-4711 Téléc. : (416) 284-7779
Courriel : mah2am@rohmmaas.com
Usine de West Hill, ON

Saskatoon Chemicals Ltée

Doug Humphreys (Surveillant, Services du laboratoire et de l'environnement)
Tél. : (306) 931-7767 Téléc. : (306) 933-0888
Saskatoon, SK

Shell Chemicals Canada Ltée

Rick Weidel (Gestionnaire, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél. : (403) 691-3795 Téléc. : (403) 691-3331
Courriel : rick.weidel@shellchem.ca
Usine Scotford, Fort Saskatchewan, AB

Shrader Canada Ltée

Lurdes Martins (Directeur des services techniques)
Tél. : (905) 847-0222 Téléc. : (905) 847-5404
Oakville, ON

Solutia Canada Inc. (autrefois Monsanto)

Ib Andren (Environnement, Santé et Sécurité, Directeur de la qualité totale)
Tél. : (514) 366-4855 Téléc. : (514) 366-9933
Courriel : iiandr@solutia.com
Usine de LaSalle, QC

Stepan Canada Inc.

Linda Tucker (Gestionnaire, Environnement et Sécurité)
Tél. : (705) 326-7329 Téléc. : (705) 326-4523
Usine de Longford Mills, ON

Sterling Pulp Chemicals, Ltée

Georges Roy
Tél. : (819) 986-1135 Téléc. : (819) 986-2735
Buckingham, QC
Thunder Bay, ON
Grande Prairie, AB
Vancouver, C.-B.

Synergistics

Yves Blanchet (Gestionnaire de l'environnement)
Tél. : (514) 454-3931 Téléc. : (514) 454-5800
St-Rémi, QC

Union Carbide Canada Inc.

Darren Lysak (Ingénieur SEE)
Tél. : (403) 885-7000 Téléc. : (403) 885-7270
Usine de Prentiss, Red Deer, AB

Uniroyal Chemical Ltée

Tim Boose (Directeur du Contrôle de l'énergie et de l'environnement)
Tél. : (519) 669-1671 Téléc. : (519) 669-3273
Courriel : tim_boose@uniroyalchemical.com
Installation de fabrication d'Elmira, ON

VFT Inc.

Gord Gilmet (Directeur technique)
Tél. : (905) 548-5524 Téléc. : (905) 544-4942
Courriel : GGilmet@VFTInc.com
Usine de Hamilton, ON

Witco Canada Inc.

Theo Eliades
Tél. : (416) 284-1661 Téléc. : (416) 284-1011
Usine de la rue Upton, Scarborough, ON
Usine de West Hill, ON

LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS CHIMIQUES

3M Canada Company

W. Ian Service (Spécialiste principal)
Tél. : (519) 452-6166 Téléc. : (519) 452-6015
Courriel : iwservice@mmm.com
Installation de London, ON
Usines de Perth, ON

Canada Colors & Chemicals Ltée

Philip Yu (Directeur responsable de la distribution)
Tél. : (416) 449-2600 Téléc. : (416) 449-1651
Courriel : pyu@canadacolors.com
Installation de Brampton, ON
Installation de Colborne, ON
Installation de Montréal, St-Laurent, QC
Installation de Vancouver, Delta, C.-B.

Crown Cork & Seal Canada Inc.

James (Jim) Armstrong (Directeur régional, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél. : (905) 660-2112 Téléc. : (905) 669-5059
Courriel : james_armstrong@crown.crown-cork.com
Usine 233, Concord, ON
Usine 234, Montréal, QC
Usine 244, Concord, ON
Usine 246, St-Laurent, QC
Usine 250, Winnipeg, MB
Usine 257, Chatham, ON

Reckitt & Colman Canada

Anna Olacz (Directeur de l'Assurance de la qualité)
Tél. : (416) 201-7471 Téléc. : (416) 255-5150
Toronto, ON

Recochem Inc.

Marina Kovrig (Directeur, Communication et Affaires régionales)
Tél. : (905) 791-1788 Téléc. : (905) 791-7140
Raffinerie de Napierville, QC

Zep Manufacturing of Canada

Yves Potier (Directeur régional)
Tél. : (514) 631-9041 Téléc. : (514) 631-8049
Dorval, QC

LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

Alberta Power Limited

Joe Kostler (Directeur, Affaires environnementales)
Tél. : (403) 420-3429 Téléc. : (403) 420-5410
Courriel : joek@hr.apl.cul.ca

British Columbia Hydro and Power Authority

Margaret Jones (Conseiller en environnement)
Tél. : (604) 528-1681 Téléc. : (604) 528-7740

East York Hydro-Electric Commission

Robert Wong (Chargé de projet)
Tél. : (416) 396-3054 Téléc. : (416) 396-3130

EPCOR - Edmonton Power

Les Johnston (Directeur des Affaires environnementales)
Tél. : (403) 448-3488 Téléc. : (403) 448-3059

Hydro-Québec

Benoît Vanier (Conseiller en performance environnementale)
Tél. : (514) 289-2211 Téléc. : (514) 289-4977
Courriel : vanier.benoit@hydro.qc.ca
L'ensemble des installations d'Hydro-Québec, QC

Manitoba Hydro

Morrison Deonarine (Agent de la santé au travail)
Tél. : (204) 474-3229 Téléc. : (204) 474-4820

New Brunswick Power Corporation

Leo Burns (Principal spécialiste technique)
Tél. : (506) 458-3022 Téléc. : (506) 458-4390

Newfoundland and Labrador Hydro Corporation

David J. Kiell (Directeur, Services environnementaux et Immobilier)
Tél. : (709) 737-1400 Téléc. : (709) 737-1231

Newfoundland Light & Power Co. Limited

Bernie J. Ryan (Directeur, Politique de l'environnement)
Tél. : (709) 737-2929 Téléc. : (709) 737-5832

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

Nova Scotia Power, Inc.

Osmundo Betancourt (Directeur, Programmes et Politiques de l'environnement)
Tél. : (902) 428-6874 Téléc. : (902) 428-6749
Exploitations de génératrice, de distribution et de transmission de NSPI, NS

Ontario Power Generation Inc.

Andy Hoffer (Environnement)
Tél. : (416) 592-6399 Téléc. : (416) 592-7097
Exploitations de génératrice, ON

SaskPower

Robert Stedwill (Directeur, Programmes de l'environnement)
Tél. : (306) 566-2877 Téléc. : (306) 566-3428

TransAlta Utilities Corporation

Michael Least (Chargé de projet)
Tél. : (403) 267-4996 Téléc. : (403) 267-7372
Courriel : mike_least@transalta.com

Centrales thermiques de Wabamun, Keepphills et Sundance, AB

Winnipeg Hydro

Rick Kotak (Direction de la sécurité)
Tél. : (204) 986-3971 Téléc. : (204) 772-3872

GOVERNEMENT

Commission de la Capitale nationale

Stewart E. Hamill (Chef de la Gérance de l'environnement)
Tél. : (613) 239-5595 Téléc. : (613) 239-5337

Défense nationale

R.D. Edgecombe (Matériaux dangereux, Direction générale de la protection de l'environnement)
Tél. : (613) 945-7737

Environnement Canada

Berny Latreille (Directeur, Écologisation des opérations)
Tél. : (819) 997-4218

Ressources naturelles Canada

Richard Arseneault (Directeur, Office de l'environnement)
Tél. : (613) 995-3420 Téléc. : (613) 995-5719
Laboratoires de RNCAN

LES MINES ET LA MÉTALLURGIE

Barrick Gold Corporation

John Martschuk (Directeur, Services de l'environnement)
Tél. : (819) 757-3691 Téléc. : (819) 757-4731
Mine Holt McDermott, ON; Mine Bousquet, QC

Battle Mountain Canada Ltée

Walter Sencza (Directeur de l'environnement)
Tél. : (807) 238-2108 Téléc. : (807) 238-2044

Mine Golden Giant, Marathon, ON Mine Holloway, ON Mine Silidor, Rouyn-Noranda, QC (FERMÉE)

Boliden Westmin (Canada) Ltée

David Mchaina (Directeur, Affaires environnementales)
Tél. : (416) 364-2727 Téléc. : (416) 364-5484
Courriel : dmchaina@boliden-westmin.com
**Exploitations de Myra Falls, Vancouver Island, C.-B.
Exploitations Premier Gold, Stewart, C.-B.**

Cambior Inc.

Gail Amyot (Ingénieure en environnement)
Tél. : (514) 878-3166 Téléc. : (514) 878-0635
Courriel : gail_amyot@cambior.com
**Mine Bouchard-Hébert, Destor, QC
Mine Doyon, Doyon, QC
Mine Géant Dormant, Val d'Or, QC
Mine Gonzague-Langlois, Val d'Or, QC
Mine Mouska, Val d'Or, QC
Usine Yvan Vézina, Destor, QC**

Cominco Ltée

Walter J. Kuit
Tél. : (604) 685-3011 Téléc. : (604) 685-3019
Courriel : walter.kuit@cominco.com
**Cominco Ltée (toutes les installations) :
Trail, C.-B.
Kimberly, C.-B.
Polaris, NT**

Echo Bay Mines Ltée

Hugh Ducasse (Directeur, Contrôle des pertes et Affaires environnementales)
Tél. : (780) 890-8779 Téléc. : (780) 890-8814
Courriel : hducasse@lupin.échobay.com
Exploitations de Lupin, NT

Falconbridge Ltée

Robert Telewiak (Vice-président, Environnement)
Tél. : (416) 956-5700 Téléc. : (416) 956-5757
**Filiale Kidd Metallurgical, Timmins, ON
Filiale Kidd Mining, Timmins, ON
Projet Raglan
Exploitations de Sudbury, Falconbridge, ON**

Highland Valley Copper

R.A. Hamaguchi (Ingénieur principal en environnement)
Tél. : (250) 523-2443 Téléc. : (250) 523-3219
Courriel : rhamaguchi@hvcopper.com
Logan Lake, C.-B.

Homestake Canada Inc.

Sharon Meyer (Analyste de l'environnement)
Tél. : (604) 684-2345 Téléc. : (604) 684-9831
Courriel : smeyer@homestake.com
**Mines d'Ontario et de C.-B. :
Marathon, ON
Stewart, Penticton, C.-B.**

Hudson Bay Mining & Smelting Company Ltée

W.W. Fraser (Directeur de l'environnement)
Tél. : (204) 687-2171 Téléc. : (204) 687-5793
Courriel : wfraser_hbms@mts.net
Fonderie de Flin Flon, MB

Inco Ltée

W. Charles Ferguson (Vice-président, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél. : (416) 361-7860 Téléc. : (416) 361-7864
Copper Cliff, ON; Thompson, MB

INMET Mining Corporation

Matthew Bliss (Coordonnateur de l'environnement)
Tél. : (807) 821-3398 Téléc. : (807) 824-3232
Mine Winston Lake, Schreiber, ON

Les Ressources Aur

Louis Racine
Tél. : (819) 736-3551 Téléc. : (819) 736-2348
Mine Louvicourt, Val d'Or, QC

Les métaux Billiton Canada Inc.

Alain Lebel (Coordonnateur environnemental)
Tél. : (819) 756-2491 Téléc. : (819) 756-2684
Les mines Selbaie, Villebois, QC

Noranda Inc.

Leonard Surges (Gestionnaire en environnement)
Tél. : (416) 982-6900 Téléc. : (416) 982-3543
Courriel : surgesl@noranda.com

**Filiale Brunswick Mining, Bathurst, NB
Filiale Brunswick Smelting, Belledune, NB
Canadian Electrolytic Zinc, Valleyfield, QC
Raffinerie CCR, Montréal-Est, QC
Sites FERMÉS: Boss, Bell, Belledune Fert.,
Mattabi, Brenda, Geco
Mines Gaspé, Murdochville, QC
General Smelting of Canada, Lachine, QC
Filiale Heath Steele, Miramichi, NB
Fonderie Horne, Rouyn-Noranda, QC
Filiale Matagami, Matagami, QC**

Placer Dome (CLA) Ltée

K.D. Ferguson (Directeur des Affaires environnementales)
Tél. : (604) 661-1916 Téléc. : (604) 661-3785
Courriel : Keith_Ferguson@placerdome.com
**Toutes les mines : Balmerton, Timmins,
Pickle Lake, ON; Houston, C.-B.**

Rio Algom Ltée

Salima Sunderji (Environnement)
Tél. : (416) 365-6844 Téléc. : (416) 365-6850
Courriel : ssunderji@rioalgom.com
**Mine Elliot Lake, ON
Mine Rio Kemptville Tin, NS
Mine Poirier, QC**

Sherritt International Corporation

J. Hennig (Directeur des Services de l'environnement)
Tél. : (403) 992-7118 Téléc. : (403) 992-7744
Courriel : jhennig@sherritt-intl.com
Fort Saskatchewan, AB

The Cobalt Refinery Company

J. Hennig (Directeur des Services de l'environnement)
Tél. : (403) 992-7118 Téléc. : (403) 992-7744
Courriel : jhennig@sherritt-intl.com
Raffinerie Corefco, Fort Saskatchewan, AB

LES PRODUITS PÉTROLIERS, DU GAZ ET LEURS DÉRIVÉS

Imperial Oil Ltée

R.G. O'Farrell (Services des affaires publiques)
Tél. : (416) 968-5506 Téléc. : (416) 968-4272

Exploitations de fabrication et de
production et raffinement d'huile

Petro-Canada

Dan Ruginis (Conseiller en environnement)
Tél. : (403) 296-3535 Téléc. : (403) 296-6720
Courriel : ruginis@petro-canada.ca

Exploitations pétrolières en aval

Safety-Kleen Canada Inc.

Renato Legati (Gestionnaire principal,
Environnement, Santé et Sécurité)
Tél. : (519) 648-2291 Téléc. : (519) 648-2033
Courriel : rlegati@safety-kleen.com

Raffinerie Breslau, ON

Shell Canada Ltée

Linton L. Kulak (Directeur, Santé, Sécurité,
Environnement)
Tél. : (403) 691-2091 Téléc. : (403) 691-3321

Exploitations pétrolières

Suncor - Groupe Sunoco

Stephen Stewart (Spécialiste de
l'environnement)
Tél. : (519) 383-3624 Téléc. : (519) 337-9248
Courriel : SStewart@suncor.com

Raffinerie de Sarnia, ON

Syncrude Canada Ltée

Gary Burns (Directeur des Services de
l'environnement)
Tél. : (780) 790-5385 Téléc. : (780) 790-4105
Courriel : burns.gary@syncrude.com

Site de Lac Mildred, Fort McMurray, AB

Ultramar Ltée

Pierre Pelletier (Directeur, Affaires environ-
nementales)
Tél. : (418) 835-8110 Téléc. : (418) 835-8065

Raffinerie de St-Romuald, QC

LES AUTRES DOMAINES MANUFACTURIERS

Advanced Monobloc, Filiale de CCL Industries

Frank McAllister (Vice-président, Opérations)
Tél. : (705) 549-7471 Téléc. : (705) 549-7961
Courriel : FMcAllister@cclcontainer.com

Division d'aérosol, Penetanguishene, ON

Air Canada

Don McLeay
Tél. : (514) 422-6824 Téléc. : (514) 422-7606

Exploitations de décapage des aéronefs

Benjamin Moore & Co., Ltée

Tom Aroella (Administrateur des Affaires
environnementales)
Tél. : (416) 766-1173 Téléc. : (416) 766-9677

Installation de Montréal, QC

Installation de Toronto, ON

Installation de Vancouver,

Aldergrove, C.-B.

Bridgestone/Firestone Canada Inc.

Jean-Marc Picard (Directeur des Services
externes)
Tél. : (514) 756-1061 Téléc. : (514) 756-1826

Usine de Joliette, QC

DaimlerChrysler Canada Inc.

Paul Hansen (Directeur des Affaires de
l'environnement)
Tél. : (519) 973-2864 Téléc. : (519) 973-2613
Courriel : PLH2@daimlerchrysler.com

Les usines de montage, de coulage et de
distribution, Windsor, Brampton, Ajax et
Etobicoke, ON

Elastocraft Ltée

Wayne Cox (Vice-président, Fabrication)
Tél. : (905) 678-1466 Téléc. : (905) 673-1900

Exploitation de fabrication des mousses,
Mississauga, ON

Flying Colours Corp.

Richard Elliott
Tél. : (705) 742-4688 Téléc. : (705) 742-9394

Exploitations de réaménagement des
aéronefs, Peterborough, ON

Gates Canada Ltée

Gordon Howarth (Spécialiste de
l'environnement)
Tél. : (519) 759-4141 Téléc. : (519) 752-6773

Usine de la rue Henry, Brantford, ON
Usine de la rue Iroquois, Brantford, ON

General Electric Canada Inc.

H.R. Hosein
Tél. : (905) 858-5676 Téléc. : (905) 858-5276

Systèmes de commande industriels GE,
Peterborough, ON

Éclairage GE, Oakville, ON

Compteurs GE, Québec, QC

Plastiques GE Canada, Cobourg, ON

Département des articles contenant une
matière radioactive, Peterborough, ON

Husky Injection Molding Systems Ltée

Valerie Chort (Directeur, Environnement)
Tél. : (905) 951-5000 Téléc. : (905) 857-4691

Exploitations de fabrication, Bolton, ON

IBM Canada Ltée

Dany Gosselin (Coordonnatrice des produits
chimiques)
Tél. : (450) 534-6658 Téléc. : (450) 534-6421
Courriel : drgossel@ca.ibm.com

Usine de Bromont, QC

ICI Canada Inc.

Glenn A Wood (Gestionnaire des assurances
pour la Sécurité, la Santé et l'Environnement)
Tél. : (416) 229-8255 Téléc. : (416) 229-8483

Cornwall Chemicals Ltée (FERMÉE),
Cornwall, ON

Explosifs ICI, Brownsburg, QC
Produits forestiers ICI (FERMÉE),
Cornwall, ON

Kodak Canada Inc.

Wendy Paterson (Spécialiste de
l'environnement)
Tél. : (416) 766-8233 Téléc. : (416) 760-4474

Toronto, ON

Les Produits Mica Suzorite Inc.

Joseph Antonacci (Directeur technique)
Tél. : (450) 655-2450 Téléc. : (450) 655-9942

Installation de production de mica,
Boucherville, QC

Michelin North America (Canada) Inc.

Dan Wurster (Gestionnaire, Santé, Sécurité et
environnement)

Tél. : (902) 753-1924 Téléc. : (902) 396-2184
Courriel : daniel.wurster@ca.michelin.com

Installation de Bridgewater, NS

Installation de Granton, New Glasgow, NS

Installation de Waterville, Kentville, NS

Novopharm Ltée

Bruce Endicott (Gestionnaire, Santé, Sécurité,
Environnement)

Tél. : (416) 291-8888 Téléc. : (416) 291-1148

Usine 101, Toronto, ON

Usine 102, Toronto, ON

Usine 106, Markham, ON

Usine 107, Markham, ON

Usine 112, Toronto, ON

Usine 118, Stouffville, ON

Plastmo Ltée

Allan Skjodt (Chef d'établissement)
Tél. : (905) 793-9462 Téléc. : (905) 793-3997

Courriel : plastmoldt@sympatico.ca

Brampton, ON

Procter & Gamble Inc.

Kevin Mahoney (Directeur des Affaires
réglementaires)

Tél. : (416) 730-5919 Téléc. : (416) 730-4122

Rauscher Plating Ltée

Gary Rauscher (Président)

Tél. : (519) 658-4636 Téléc. : (519) 654-0088

Saint John Shipbuilding Ltée

Alan Phillips (Gestionnaire, Santé et Sécurité)
Tél. : (506) 633-4444 Téléc. : (506) 632-5915

Saint John, NB

Theratronics International Ltée

Donna Rickard (OHN et Agent de sécurité)
Tél. : (613) 591-2100 Téléc. : (613) 591-0518

Vitafoam Products Canada Ltée

Darryl Vukov (Gestionnaire, Assurance de la
qualité)

Tél. : (416) 630-6633 Téléc. : (416) 630-9921

Exploitations de Toronto, ON, Calgary, AB et
Winnipeg, MB

Waltec Plastics

Bob Lamoureux (Gestionnaire, Matériaux)

Tél. : (705) 526-7801 Téléc. : (705) 526-3521

Midland, ON (FERMÉE)

Wyeth-Ayerst Canada Inc.

Douglas MacKenzie (Gestionnaire,
Conformité avec le SSE)

Tél. : (514) 744-6771 Téléc. : (514) 744-9864

Usine de St-Laurent, QC

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

LES PÂTES, PAPIERS ET PRODUITS FORESTIERS

Abitibi-Consolidated Inc.

F.Villeneuve ou I. Cloutier (Services environnementaux de l'organisation)
Tél. : (514) 394-3700 Téléc. : (514) 394-2332
Courriel : isabelle_cloutier@abicon.com

Division Alma, QC

Papeterie Beaupré, QC

Division Belgo, Shawinigan, QC

Division Fort Frances, ON

Division Fort William, Thunder Bay, ON

Division Iroquois Falls, ON

Papeterie Kénogami, Jonquière, QC

Division Kenora, ON

La Compagnie Gaspésia Ltée, Chandler, QC

Division Laurentides, Grand-Mère, QC

Division Port-Alfred, La Baie, QC

Division Stephenville, NF

Division Wayagamack, QC

Bowater Mersey Paper Company Ltée

Frances Younker (Ingénieur automatique)
Tél. : (902) 354-3411 Téléc. : (902) 354-5964
Papeterie de Liverpool, NS

Bowater Pulp and Paper Canada Inc.

C. Cobden (Directeur, Environnement)
Tél. : (819) 643-7200 Téléc. : (819) 643-7220
Courriel : ccobden@bowater.com

Exploitations de Dalhousie, NB

Exploitations de Dryden, ON

Usine de Gatineau, QC

Exploitations de Gold River, C.-B.

Exploitations de Thunder Bay, ON

Canadian Forest Products Ltée

Pâtes et papiers Howe Sound, Port Mellon, C.-B.

Dave Shepard (Technologue en environnement)
Tél. : (604) 884-2425 Téléc. : (604) 884-2178
Courriel : dshepard@mail.canfor.ca

Papeterie Prince George, C.-B.

Doug Sigfusson
Tél. : (250) 561-3623 Téléc. : (250) 561-3692
Courriel : dsigfusson@mail.canfor.ca

Cariboo Pulp and Paper Company

R.J. Salmons (Directeur technique)
Tél. : (250) 992-0216 Téléc. : (250) 991-0709
Papeterie Quesnel, C.-B.

Cartons St-Laurent Inc.

Paul Tessier (Directeur, Environnement)
Tél. : (819) 676-8115 Téléc. : (819) 676-8120
Courriel : tessierp@stlaurent.com

Usine de La Tuque, QC

Usine de Matane, QC

Usine de Thunder Bay, ON

Cascades Cabano Inc.

Réal Lagacé (Responsable de l'environnement)
Tél. : (418) 854-2803 Téléc. : (418) 854-3942
Papiers Cascades Cabano, QC

Cascades Inc.

Stéphane Bertrand (Ing. stagiaire)
Tél. : (819) 363-5708 Téléc. : (819) 363-5755

Plastiques Cascades, Kingsey Falls, QC

Papeterie Kingsey Falls, QC

Cascades Lupel Inc.

Richard Laramée (Directeur de la production)
Tél. : (819) 695-8007 Téléc. : (819) 373-4379
Cap-de-la-Madeleine, QC

Casco Impregnated Papers Inc.

Tim Merkley (Coordonnateur environnemental)
Tél. : (905) 372-1896 Téléc. : (905) 372-1355
Courriel : tim.merkley@cob.cascoprod.com
Usine de Cobourg, ON

Crestbrook Forest Industries

Brian Stevenson (Surveillant de l'environnement)
Tél. : (250) 422-3983 Téléc. : (250) 422-3932
Filiale des pâtes, Skookumchuck, C.-B.

Daishowa Inc.

Marcel Barrière (Service de l'environnement)
Tél. : (418) 525-2719 Téléc. : (418) 525-2897
Courriel : marcelba@daishowa.qc.ca
Filiale de l'usine de Québec, QC

Désencrage Cascades, filiale de Rolland Inc.

Dany Tremblay (Responsable de l'environnement)
Tél. : (418) 832-6115 Téléc. : (418) 832-5598
Breakerville, QC

Désencrage CMD

Conrad Boissonault
Tél. : (819) 379-4079 Téléc. : (819) 371-9193
Cap-de-la-Madeleine, QC

Domtar Inc.

Michel Meunier
Tél. : (514) 848-6523 Téléc. : (514) 848-6558

Installation de Cornwall, ON

Filiale Espanola, ON (autrefois

E.B. Eddy)

Division Island Paper Mills,

New Westminster, C.-B. (autrefois

E.B. Eddy)

Installation de Lebel-sur-Quévillon, QC

Filiale Ottawa/Hull, ON (autrefois

E.B. Eddy)

Installation de St. Catharines, ON

Installation de Windsor, ON

F.F. Soucy Inc.

Sophie Deschênes (Ingénieure de procédé)
Tél. : (418) 862-6941 Téléc. : (418) 867-1134
Courriel : sophiedeschenes@soucy.brant-allen.com
Usine F. F. Soucy, Rivière-du-Loup, QC

Fletcher Challenge Canada Ltée

Graham Kissack (Coordonnateur, Environnement)
Tél. : (250) 246-6227 Téléc. : (250) 246-6369
Courriel : Gkissack@fcl.com
Papeterie Crofton, C.-B.
Papeterie Elk Falls, Campbell River, C.-B.
Papeterie Mackenzie, C.-B.

Fort James-Marathon, Ltée

Susan Nakanishi (Coordonnateur, Environnement)
Tél. : (807) 229-1200 Téléc. : (807) 229-3629
Courriel : snakanis@jir-m.com

Pâte commerciale Marathon, ON

Harmac Pacific Inc.

Ken Morrison (Technologue principal, Procédés industriels)
Tél. : (250) 722-4266 Téléc. : (250) 722-4330
Courriel : kmorris@harmac-pacific.com
Exploitations Harmac, Nanaimo, C.-B.

Irving Pulp & Paper, Ltée

Richard W. McLean
Tél. : (506) 635-6666 Téléc. : (506) 635-1059
Courriel : mclean.richard@irvingpulp.com

Irving Pulp & Paper and Irving Tissue, Saint John, NB

Kimberly-Clark Corporation

Kimberly-Clark Nova Scotia, New Glasgow, NS

Dayle Smith (Surveillant, Contrôle environnemental)
Tél. : (902) 752-8461 Téléc. : (902) 752-9149
Courriel : dcsmith@kcc.com

Papeterie Terrace Bay, ON

Rodger Ferguson (Coordonnateur de l'environnement)
Tél. : (807) 825-9821 Téléc. : (807) 825-3322

Kruger Inc.

Robert Jobin (Gestionnaire en environnement)
Tél. : (514) 343-3100 Téléc. : (514) 343-3138
Courriel : rjobin@kruger.com

Corner Brook Pulp & Paper Ltée., NF

Kruger Inc. et Kruger PTR Inc., Trois-Rivières, QC

Kruger Inc. et Kruger Urban Forest Products, Bromptonville, QC

MacMillan Bloedel Ltée

Brian Gavin (Projets environnementaux)
Tél. : (604) 661-8373 Téléc. : (604) 661-1115
Courriel : BP.Gavin2@mbltd.com

k3 et Multiply : Vancouver, C.-B. et

Nipigon, ON

Papeteries de Powell River et

Port Alberni, C.-B.

Nexfor Inc.

John Roberts (Vice-président, Environnement)
Tél. : (416) 216-3576 Téléc. : (416) 216-3583

Usine d'Edmunston, NB

Usine de La Sarre, QC

Usine de Masson, QC

Usine de Prince George, C.-B.

Usine de Thurso, QC

Usine de Val d'Or, QC

Norampac Inc.

Usine de Red Rock, ON

Usine de Trenton, ON

Perkins Papers Ltée

Jean-Robert Brunelle
Tél. : (514) 444-6400
Papeterie Candiac, Laval, QC

Produits Forestiers Donohue Inc.

Jacques Angers (V.-P., Environnement et Énergie)
Tél. : (514) 847-7700 Téléc. : (514) 847-7780
Courriel : qaj@cdm.org
Pâte commerciale St-Félicien, QC

Repap New Brunswick Inc.

Stuart Almost (Directeur de l'environnement)
Tél. : (506) 627-3727 Téléc. : (506) 627-3608
Filiale de bois, Miramichi, NB
Division pâtes/papiers, Miramichi, NB

Skeena Cellulose Inc.

Murray Webster (Directeur du Service technique à la clientèle)
Tél. : (250) 627-7800 Téléc. : (250) 624-0337
Exploitations des pâtes de Skeena, Prince Rupert, C.-B.

Spexel Inc.

Étienne Clermont (Technicien principal, Environnement)
Tél. : (450) 225-7264 Téléc. : (450) 225-7265
Papiers fins de spécialités, Beauharnois, QC

Spruce Falls Inc.

Ken Munnoch (Chimiste de l'environnement)
Tél. : (705) 337-1311 Téléc. : (705) 337-9807
Courriel : kmunnoch@ntl.sympatico.ca
Papeterie et scierie, Kapuskasing, ON

Ste-Anne Nackawic Pulp Company Ltée

M.A. Robitaille (Directeur des Services techniques et environnementaux)
Tél. : (506) 575-3373 Téléc. : (506) 575-3282
Papeterie Nackawic, NB

StoraEnso North America

Derrick Cameron (Directeur des Services environnementaux et techniques)
Tél. : (902) 625-6149 Téléc. : (902) 625-2098
Courriel : Derrick.Cameron@Stora.ns.ca
StoraEnso Port Hawkesbury, NS

Strathcona Paper Co.

Frank Dorrington
Tél. : (613) 378-6672 Téléc. : (613) 378-6158
Courriel : dorringtonf@romancorp.com
Napanea, ON

Tembec Inc.

Line Roy (Directrice de l'environnement)
Tél. : (819) 627-4454 Téléc. : (819) 627-1458
Courriel : tlroy@tembec.ca
Usines de Témiscaming, QC

Tolko Manitoba

Jayne Sheppard (Ingénieur automaticien)
Tél. : (204) 623-8587 Téléc. : (204) 623-5891

Weldwood of Canada Ltée

JoAnne Volk (Directeur de l'environnement)
Tél. : (780) 865-8529 Téléc. : (780) 865-8550
Courriel : joanne_volk@weldwood.com
Filiale Hinton, AB

Weyerhaeuser Canada Ltée - Filiale Alberta

Exploitations de Drayton Valley, AB
Usine d'Edson, AB
Usine de Slave Lake, AB
R.M. (Bob) Olson (Directeur technique)
Tél. : (780) 452-5395 Téléc. : (780) 454-3075
Courriel : bob.olson@weyerhaeuser.com
Exploitations de Grande Prairie, AB
Susanna Chung (Environnement, Coordonnatrice des laboratoires)
Tél. : (403) 539-8131 Téléc. : (403) 539-8319
Courriel : susanna.chung@weyerhaeuser.com

Weyerhaeuser Canada Ltée - Filiale C.-B.

Usine de Kamloops, C.-B.
Brian Yamelst (Ingénieur automaticien)
Tél. : (250) 828-7325 Téléc. : (250) 828-7585
Courriel : brian.yamelst@weyerhaeuser.com

Weyerhaeuser Canada Ltée - Filiale Saskatchewan

Papeterie Prince Albert, SK
Tony Kaptein (Coordonnateur, Environnement)
Tél. : (306) 953-1856 Téléc. : (306) 764-8886
Courriel : Kapteit@wdni.com

L'ACIER

Algoma Steel Inc.

Jerry A Suurna (Gestionnaire, Environnement, Santé, Sécurité (ESS))
Tél. : (705) 945-2371 Téléc. : (705) 945-2972
Courriel : jasuurna@algoma.com
Sault Ste. Marie, ON

Atlas Specialty Steels, une filiale des Aciers Atlas Inc.

Dan Doyle (Gestionnaire en environnement & I.E.)
Tél. : (905) 735-5661 Téléc. : (905) 735-3110
Courriel : doyled@atlassteels.com
Usine de Welland, ON

Aciers inoxydables Atlas, une division des Aciers Atlas Inc.

Marcel Martellini (Directeur industriel & env.)
Tél. : (450) 746-5274 Téléc. : (450) 746-5283
Usine de Tracy, QC

Co-Steel Lasco

T.B. Wesolowski
Tél. : (905) 668-8811 Téléc. : (905) 668-9361
Aciérie de Whitby, ON

Dofasco Inc.

Tom McGuire (Gestionnaire, Environnement et Énergie)
Tél. : (905) 548-7200 Téléc. : (905) 548-4267
Exploitations de Hamilton, ON

Genfast Manufacturing Co. (autrefois Stelco Fasteners)

D.Webster (Surveillant, Services techniques)
Tél. : (519) 754-4400 Téléc. : (519) 759-2055
Courriel : doug.webster@sympatico.ca
Usine de fabrication d'attaches, Brantford, ON

Gerdau Courtice Steel Inc.

Robert J. Downie (Coordonnateur de l'environnement)
Tél. : (519) 740-2488 Téléc. : (519) 740-2601
Aciérie de Cambridge, ON

Gerdau MRM Steel

Dennis Heinrichs (Agent de l'environnement)
Tél. : (204) 482-3241 Téléc. : (204) 785-2193
Courriel : dheinrichs@mrmsteel.com
Aciérie de Selkirk, MB

Ivaco Rolling Mills Limited Partnership

Joel E. Hartley (Ingénieur en environnement)
Tél. : (613) 675-4671 Téléc. : (613) 675-2407
Exploitations de L'Orignal, ON

Slater Steels Inc.

Keith Gordon (Ingénieur en environnement)
Tél. : (905) 548-5285 Téléc. : (905) 549-4652
Courriel : kgordon@slater.com
Usine de Hamilton, ON

Stelco Inc.

T.F. Huxley (Directeur général, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél. : (416) 528-2511 Téléc. : (416) 577-4441

AltaSteel Ltée, Edmonton, AB

CHT Steel Company Inc., Richmond Hill, ON
Frost Wire Products Ltée, Hamilton, ON
Usine de Hilton, Hamilton, ON
Lake Erie Steel Company Ltée, Nanticoke, ON
Stelco McMaster Ltée, Contrecoeur, QC
Stelfil Ltée, Lachine, QC
Stelpipe Ltée, Welland, ON
Stelwire Ltée, Usine de Burlington, ON
Stelwire Ltée, Usine de Parkdale, Hamilton, ON
Welland Pipe Ltée, ON

Sydney Steel Corporation

Joel MacLean (Directeur, Environnement et Énergie)
Tél. : (902) 564-7900 Téléc. : (902) 564-7905
Aciérie de Sydney, NS

Annexe 5 AUTRES PARTICIPANTS ET PARTISANS D'ARET

Les compagnies et organismes mentionnés ci-dessous ont soumis des plans d'action qualitatifs résumant les efforts déployés pour rencontrer leur engagement à réduire des émissions toxiques dans la cadre d'ARET. Annexe 4 inscrit les contacts pour ces compagnies.

Alberta Power Limitée
British Columbia Hydro and Power Authority
Commission de la capitale nationale
Défense nationale
East York Hydro-Electric Commission
Environnement Canada
EPCOR - Edmonton Power
Manitoba Hydro
New Brunswick Power Corporation
Newfoundland and Labrador Hydro Corp.
Newfoundland Light & Power Co. Limitée
Procter & Gamble Inc.
Rauscher Plating Limitée
SaskPower
Theratronics International Limitée
Tolko Manitoba
Winnipeg Hydro

Les compagnies et organismes mentionnées ci-dessous ont offert leur appui au processus ARET mais ont indiqué qu'elles ne rejettent pas ou très peu de substances toxiques visées par ARET.

A.S. Paterson Company Ltée
Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
Air Products Canada Ltée
Akzo Nobel Chemicals Ltée
Albarrie Canada Ltée
Albright & Wilson Americas
Alcatel Cable
Allied Signal Canada Inc.
Alpha/Owens Corning Canada
Aluminerie Alouette Inc.
Aluminerie de Bécancour Inc.
Aluminerie Lauralco Inc., une filiale d'Alumax
Amway of Canada, Ltée
Armstrong Manufacturing Company
Aromatics & Flavours Inc.
ASL Analytical Service Laboratories Ltée
Azco Industries Ltée
*Bennett Fleet (Chamby) Inc.
BetzDearborn Canada Inc.
BHP Diamonds
Boehme Filatex Canada Inc.
Bovar Environmental
Bush Boake Allen Canada Inc.
Canadian Biodiversity Informatics Consortium
Canadian Niagara Power Company, Limitée
Cascades - Plasticharge International Inc.
Cascades Joliette Inc.
Cascades Jonquière Inc.
Cascades Sealed Air Inc.
CCH Canadian Ltée
CCL Custom Manufacturing, usine d'Islington
CCL Custom Manufacturing, usine de Rexdale
CDM Laminés Inc.
Chempro Chimie Inc.
*Chetwynd Pulp Company
Church & Dwight Ltée

Churchill Falls (Labrador) Corporation Ltée
City of Calgary Electric System
Conseil national de recherche du Canada
Consolidated Bottle Co.
Consumers Gas
Cryovac Division, W.R. Grace & Co. of Canada Ltée
Degussa Catalyst Ltée
Denison Mines Limitée
Diavik Diamond Mines (autrefois Kennecott)
Diversey Lever Inc.
Dow Corning Canada Inc.
Dowbrands Canada Inc.
Dynatec International Ltée
Enviromega Inc.
Fisher Controls Inc.
FMC of Canada Ltée
Gartner Lee Ltée
GE Aircraft Engines
GE Apparatus Technical Services
GE Capital Railcar
GE Hydro
GE Silicones
Givaudan-Roure
*Glassine Canada
Golden Knight Resources
Greif Containers Inc.
Groupe Serrener Inc.
Haarmann & Reimer
Helmitin Canada Inc.
Henkel Canada Ltée
Hillsborough Resources Ltée
Home Hardware Paint & Chemical Division
Huls Canada Inc.
Huntsman Chemical Company of Canada Inc.
Industrie Canada
Iron Ore Company of Canada
ISP (Canada) Inc.
Kelcoatings Limitée
Kerr Adison Mines Ltée
K-G Packaging, Division de CCL Industries Inc.
Kingsley & Keith (Canada) Inc.
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltée
La Compagnie Minière Québec Cartier
Laidlaw Environmental Services Ltée
*Lake Utopia Paper
Lawson Products Inc.
Lever Industrial
Lever Ponds, Division de U L Canada Inc.
Louisiana Pacific Canada Ltée
LPM Technologies Inc.
*MacMillan Bloedel, usine de Sturgeon Falls
Manta Industries Ltée
Marsulex Inc.
Mazarin Mining Corporation / AlumiCa inc.
MDS Nordion Inc.
Millar Weatern Forest Products - Whitecourt Pulp
*Minas Basin Pulp & Power Co. Ltée
MITEC Corporation
Moli Energy (1990) Ltée
Monopros Limitée
Monsanto Canada Inc., usines de Searle et Morden
Nanisivik Mines Ltée
National Silicates Ltée
Northgate Exploration Ltée
Novartis Pharma Canada Inc. (autrefois Ciba-Geigy)
Nucro-Technics Inc.
*Ontario Hydro Service Company
Outokumpu Mines Ltée

Petresa Canada Inc.
Pioneer Chemicals Canada Inc.
Potacan Mining Company
Precision Valve Canada Ltée
*Produits Forestiers Donohue Inc. (Amos, Baie-Comeau, Clermont, Thorold)
*Donohue Malbaie Inc.
*Donohue Matane Inc.
Prospec Chemicals
QIT/Fer et titane Inc.
Raisio Chemicals Canada Inc. (autrefois Diachem)
Raylo Chemicals, A Laporte Organics Company
Reichhold Limitée, Port Moody
Reichhold Limitée, Weston
Rochester Midland Ltée
RohMax Canada Co.
Santé Canada
Scholle Canada Ltée
Service canadien du renseignement de sécurité
Sika Canada Inc.
*Slave Lake Pulp
*Smithkline Beecham Pharma Inc.
Société canadienne de métaux Reynolds Ltée
*Sonoco Ltée
Stablex Canada Inc.
St-Jean Photochemicals Inc.
Sulzer Canada Inc.
Teck Corporation
The Power Commission of the City of Saint John
The Sherwin-Williams Company
The Yukon Electrical Company Ltée
Toronto Hydro
Trojan Technologies Inc.
*Uniforêt Scierie-Pâte Inc., division de Pâte
Wajax Fluid Power (autrefois Hydracine Fluid Power)
Water and Earth Science Associates Ltée
*Weldwood Canada - Scierie HI-ATHA
Win Chemicals Ltée
WMC International Ltée - Division des Amériques

Les compagnies énumérés ci-après ont soumis de donnés sur le rejet de substances toxiques dans le passé mais n'ont pu fournir de donnés sur les rejets de 1998, ne nous permettant donc pas de les inclure dans ce rapport. Afin d'effectuer les calculs en ce qui a trait à ces compagnies, nous avons supposé que les rejets de 1998 sont demeurés au niveau de 1997. Ces compagnies ensemble représentent 6 % des rejets pour l'année 1997.

Domtar
Gerdau Courtice Steel
Hydro-Québec
Vitafoam
Wyeth-Ayerst

Les compagnies énumérées ci-après se sont engagées à soumettre des plans d'action dans le cadre d'ARET.

Duo-Fast Industries
Foamex
Valle Foam

Les nouvelles compagnies sont indiquées en vert.

Annexe 6 MEMBRES DU COMITÉ DES INTERVENANTS D'ARET

Institut de chimie du Canada

David Minns, Directeur général

L'institut du processus chimique et de la technologie environnementale
Conseil national de recherches du Canada
Édifice M-12, pièce 141
Chemin Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Tél. (613) 993-3235 Téléc. (613) 957-8231
Courriel : dave.minns@nrc.ca

Comité de santé environnementale du Québec

104, rue Lois
Hull (Québec) J8Y 3R7
Tél. (819) 777-3871 Téléc. (819) 777-0271

L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

Nancy Coulas, Analyste environnementale

L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
1, rue Nicholas, pièce 1500
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. (613) 238-8888, poste 234
Téléc. (613) 563-9218
Courriel : nancy_coulas@the-alliance.com

Association canadienne des fabricants de produits chimiques

Don Hames, Directeur

EH&S Regulatory Affairs
Dow Chemical Canada Inc.
1086, chemin Modeland, C.P. 1012
Sarnia (Ontario) N7T 7K7
Tél. (519) 339-3505 Téléc. (519) 339-3417
Courriel : dahames@dow.com

Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques

Edwin Berry, Vice-président

Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques
56, rue Sparks, pièce 500
Ottawa (Ontario) K1P 5A9
Tél. (613) 232-6616 Téléc. (613) 233-6350
Courriel : assoc@cmcs.org

L'Association canadienne des pâtes et papiers

Lucie Veilleux, Gestionnaire

Environnement et énergie
L'Association canadienne des pâtes et papiers
1155, rue Metcalfe, 19e étage
Montréal (Québec) H3B 4T6
Tél. (514) 866-6621 Téléc. (514) 866-3035
Courriel : lveilleux@coppa.ca

L'Association canadienne des producteurs d'acier

Ross Kent, Spécialiste des programmes environnementaux

Stelco Inc.
Stelco Tower, C.P. 2030
Hamilton (Ontario) L8N 3T1
Tél. (905) 528-2511, poste 4201
Téléc. (905) 577-4441
Courriel : rkent@stelco.ca

L'Association canadienne d'électricité

Victoria Christie, Conseillère

Affaires environnementales
Association canadienne d'électricité
66, rue Slater, pièce 1210
Ottawa (Ontario) K1P 5H1
Tél. (613) 230-2869 Téléc. (613) 230-9326
Courriel : vchristi@istar.ca

L'Association de l'aluminium du Canada

Christian Van Houtte, Président

L'Association de l'aluminium du Canada
1010, rue Sherbrooke ouest, pièce 1600
Montréal (Québec) H3A 2R7
Tél. (514) 288-4842 Téléc. (514) 288-0944
Courriel : associa@aluminium.qc.ca

L'Association minière du Canada

Justyna Laurie-Lean

L'Association minière du Canada
350, rue Sparks, pièce 1105
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. (613) 233-9392, poste 313
Téléc. (613) 233-8897
Courriel : jlauriel@mining.ca

L'Institut canadien des produits pétroliers

Adolfo Silva

Institut canadien des produits pétroliers
275, rue Slater, pièce 1000
Ottawa (Ontario) K1P 5H9
Tél. (416) 492-5677 Téléc. (416) 492-2514
Courriel : adolfosilva@cppi.ca

Groupes des gouvernements provinciaux (pour le CCME)

Ken Baker, Directeur exécutif

Division de la protection de l'environnement
B.C. Ministry of Environment, Lands & Parks
777, rue Broughton, 4e étage
Victoria (Colombie-Britannique) V8V 1X5
Tél. (250) 387-9990 Téléc. (250) 356-9836
Courriel : kbaker@env.gov.bc.ca

Creighton Brisco, Directeur

Division de gestion des ressources et de protection de l'environnement
Nova Scotia Department of the Environment
C.P. 2107
5151, chemin Terminal, 5e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7
Tél. (902) 424-2385 Téléc. (902) 424-0503
Courriel : briscocd@gov.ns.ca

Barbara Johnston, Sous-directrice

Associations environnementales
Ministère de l'environnement de l'Ontario
40, avenue St. Clair ouest, 12e étage
Toronto (Ontario) M4V 1M2
Tél. (416) 314-3912 Téléc. (416) 314-7930
Courriel : johnstba@ene.gov.on.ca

Groupes du gouvernement fédéral

James Riordan, Directeur

Bureau national de la prévention de la pollution
Environnement Canada
351, boul. St-Joseph, PVM 13
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. (819) 953-7819 Téléc. (819) 953-7970
Courriel : james.riordan@ec.gc.ca

Stephen MacDonald

Division des substances environnementales
Santé Canada
Tunney's Pasture, édifice 8, pièce 233
Ottawa (Ontario) K1A 0L2
Tél. (613) 957-0382 Téléc. (613) 941-4546
Courriel : stephen.macdonald@hc-sc.gc.ca

John Arseneau, Directeur senior et gestionnaire

Direction des affaires réglementaires
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. (613) 954-3083 Téléc. (613) 952-9564
Courriel : john.arseneau@ic.gc.ca

Secrétariat ARET

Alain Chung, Gestionnaire

Serge Langdeau

Jody Rosenberger

Environnement Canada
351, boul. St-Joseph, PVM 20
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. (819) 953-9086 Téléc. (819) 994-5030
Courriel : aret@ec.gc.ca

